

**ABONNEMENTS**  
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
 SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
 ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50  
 On peut s'abonner dans tous les  
 Bureaux de poste suisses, avec  
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
 TÉLÉPHONE (Administration 13.75  
 et Annonces 87)  
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313'

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)  
 La Chaux-de-Fonds, Canton  
 et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
 Minimum par annonce » 2.—  
 Suisse . . . . . » 0.30  
 Étranger . . . . . » 0.40  
 (Minimum 10 lignes)  
 RÉCLAME . . . . . » 1.—

## Avis à nos abonnés du dehors

Les abonnés qui n'ont effectué aucun versement sur leur compte d'abonnement, sont informés que nous avons consigné les remboursements du deuxième trimestre 1922.

Nous les prions de leur réserver bon accueil afin de nous éviter des ennuis et des frais. Les remboursements qui ne peuvent être pris à présentation peuvent être retirés sans frais dans la huitaine à chaque office postal.

## Il nous plaît

Leurs principes sont des paravents. Ils ne les respectent que si on les y oblige. Ils les étalent quand viennent les élections. Ils les proclament quand il s'agit de maintenir les citoyens dans la douce illusion que libéraux, radicaux et pépénistes sont respectueux de la démocratie et de la justice.

En réalité, ils continuent à pratiquer la politique de la force. Ils ne connaissent que cette raison supérieure. M. Henri Berthoud — et il faut l'en remercier — a trouvé l'expression juste pour caractériser cette politique de puissance et non de droit. « Il plaît aux partis bourgeois », a-t-il dit.

C'est parfait de sincérité: il plaît. C'est le règne du bon plaisir, la loi de l'arbitraire qui ne connaît pas de loi, le régime du mépris des minorités.

Si, demain, les bourgeois trouvaient un avantage à supprimer la R. P. au Grand Conseil, ils la supprimeraient. S'ils la respectent, ce n'est point qu'ils la trouvent juste. Ce serait le cadet de leur souci que de narguer la justice. Celle-ci n'est pas un de ces principes sacrés qu'il faut savoir respecter, même quand c'est en sa propre défaveur. La morale, pour eux, n'est pas une puissance devant laquelle il faut s'effacer. C'est une hôtelière à laquelle on paie son écot quand on craint la police et à laquelle on ne le paie point si la police dort.

Abattre la R. P. dans le canton de Neuchâtel, ce serait livrer au parti socialiste les Montagnes et accroître leur délégitimation, ce serait hâter la majorité au Val-de-Travers. Parce que ce serait un désastre, pratiquement, libéraux, radicaux et pépénistes la respectent.

Que de vertus politiques cela ne révèle-t-il pas! La dernière séance du Grand Conseil vient d'en donner une preuve nouvelle, frappante, aveuglante. Tous les lieutenants du bloc avaient proclamé que la R. P. n'était point faite pour l'exécutif, mais pour le législatif seulement. Au gouvernement, il faut de l'unité, de l'entente, de la concorde, etc., etc... Vous connaissez le coupet.

Mais voici que les socialistes ont demandé l'application de cette théorie du bloc à propos de l'élection des deux représentants du Conseil des Etats. On leur a répondu: Il nous plaît de ne pas respecter notre théorie et de violer nos principes. Rien de plus simple.

Rappelons le résultat des dernières élections: Socialistes, 9,500.  
 Radicaux, 6,100.  
 Libéraux, 5,300.  
 P. P. N., 4,380.

Telles sont les forces en présence. A qui distribuer les deux sièges du Conseil des Etats? Selon la justice — oh! que ce mot est donc vide de sens pour les de Dardel, Bolle, Berthoud, Guinand (l'avocat, bien entendu), Dr Richard et tutti quanti — il en revient évidemment, indiscutablement un aux socialistes. Oui, mais il plaît au bloc de la force de se moquer de la justice. Ces maquignons ont d'autres préoccupations. Les radicaux sont impuissants sans les libéraux, sans compter qu'ils sont désormais bons copains. Les libéraux (5,300) disputent un siège et n'iront pas commettre l'enfantillage de le sacrifier au respect de la justice. Tudieu, c'est cela qui serait naïf et dans le parti de M. de Dardel, on est réalpolitik, je vous en prie. Les pépénistes qui ont subtilisé deux sièges au Conseil d'Etat, un en tout cas, n'ont pas la conscience assez au clair pour trancher entre la justice et la force. Celle-ci vient de les combler et ils ont trahi la première. On comprend donc qu'il leur ait plu, à eux aussi, d'accorder un siège aux libéraux avec 5,300 électeurs et d'en refuser un avec 9,500 électeurs aux socialistes.

Il leur a plu! parfaitement!  
 Il avait plu à M<sup>e</sup> Bolle et aux apôtres d'une politique nouvelle (discours à la Scala) de prendre deux conseillers d'Etat au nom de 4,380 électeurs et d'en refuser un à 10,500 électeurs. Il pouvait bien plaire aussi aux libéraux de raffler un siège au Conseil des Etats avec l'assentiment et la bénédiction des pépénistes, les néodémocrates!

Il leur a plu!  
 Camarades, c'est ce qu'il faut dire et redire, rappeler et rappeler encore partout dans le canton afin que la politique du bloc soit connue, soit révélée, soit dénoncée, car, un jour, le peuple plus foncièrement honnête que tous ces maquignons de la politique les flanquera galamment à la porte en leur disant, avec la souris qui convient:  
 Il m'a plu.

Cela viendra, allez. E. Paul GRABER.

## A LEYSIN

### Le sanatorium universitaire

En automne prochain va s'ouvrir à Leysin le Sanatorium universitaire dont nous avons parlé voici plus d'un an déjà. On connaît l'idée grandiose conçue par le docteur Vauthier. Il s'agissait de créer un centre où les étudiants tuberculeux de tous pays pourraient venir se soigner tout en poursuivant une partie de leurs travaux et surtout en conservant le contact nécessaire. On sait le danger qu'il y a pour les malades à se laisser aller au découragement.

La communauté d'intérêts et d'aspirations, les facilités de lecture et de travaux au microscope, la possibilité de faire compter des semestres d'études et de rester inscrits à leur université, tout cela peut jouer un rôle important dans la guérison des malades. L'humanité a déjà tant perdu de jeunes forces qu'elle doit tout faire pour en sauver chaque fois que l'occasion se présente.

Nous le disions l'an dernier, ce sont souvent les meilleurs qui doivent s'exiler là-haut. Il y en a qui sont condamnés par le seul fait de leur pauvreté. Ce n'est pas sans émotion que nous pensons à tel ou tel dont l'intelligence et le cœur étaient des trésors de science et de bonté au service du progrès social. L'idée de réunir toutes ces jeunes personnalités, menacées par la tuberculose, et de les sauver au grand soleil de la montagne et de l'amitié, voilà qui était un plan magnifique et qui n'a pas manqué d'enthousiasmer nos amis de Leysin. Ils y voyaient aussi la possibilité de fonder un foyer d'entente et de collaboration internationale dont l'influence aurait rayonné dans les universités du monde entier.

Le difficile était de commencer. Dans tous les pays, le docteur Vauthier a rencontré un vibrant accueil, mais trop peu de contributions immédiates. Il a compris qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps et qu'il fallait commencer même en petit. Il a bien fait. Les étudiants des universités suisses se sont imposés volontairement une cotisation générale et régulière de dix francs par semestre. Avec cette somme on peut faire marcher un sanatorium universitaire suisse. Quand il fonctionnera, les universités étrangères suivront le mouvement et l'on pourra songer à un grand établissement international.

Il vaut toujours mieux partir d'un petit noyau. C'est la vraie méthode scientifique. On va bientôt vendre une petite fleur dans nos villes romandes en faveur du Sanatorium universitaire. Nous y ferons tous bon accueil pour prouver notre solidarité. Les masses ouvrières connaissent de près le fléau terrible de la tuberculose. Elles savent qu'il est souvent la rançon de la misère. Elles savent aussi que la meilleure partie de la jeunesse intellectuelle sympathise avec leurs aspirations profondes et leur désir de construire un monde plus juste et plus pacifique.

Que le Sanatorium universitaire de Leysin devienne un vivant symbole de la vraie fraternité qui sait vaincre la souffrance par l'espoir vivifiant!  
 Edm. P.

## ECHOS

### Le parfum des villes

Un riche Américain, qui vient de faire une longue tournée en Europe, s'est plu à analyser — si l'on peut dire — l'odeur spéciale qui émane des grandes cités.

D'après lui, Paris sent le coke, ainsi que Sheffield; Pétrograd dégage un parfum de peau; à Berlin, on respire un air acide qui rappelle les bonbons anglais; à La Haye, c'est une odeur de marais qui vient aux narines, etc., etc...

Mais, selon notre voyageur, c'est la ville de Londres qui offre les plus curieuses caractéristiques, parce que ses odeurs sont nettement différentes suivant les quartiers. Aux environs du pont de Londres, on aspire des senteurs d'oranges; vers Billingsgate, c'est un relent de poisson; du côté de Vauxhall ce sont des émanations de gaz; vers Napping, c'est une odeur de goudron.

Le riche Américain n'est pas allé à Gènes. Il ne nous dit donc pas si, à Gènes, ça sent le brûlé!

### Une femme fatale

C'était une princesse de l'ancienne Egypte, qui, à en juger par les multiples méfaits qu'elle accomplissait encore après sa mort, dut être bien désagréable de son vivant.

Elle est aujourd'hui à l'état de momie, et on peut l'admirer, si l'on aime les momies, dans les galeries du British Museum, qui en a fait l'acquisition, et où l'un des gardiens raconte volontiers, aux visiteurs l'histoire peu rassurante de cette illustre fille d'un Pharaon quelconque.

L'homme qui la découvrit fut frappé de congestion le lendemain du jour où elle entra chez lui. Des quatre individus employés à la transporter, trois moururent subitement et le quatrième se jeta dans une citerne.

A bord du navire qui l'amena en Angleterre, un matelot qui avait plaisanté à son sujet glissa sur le pont et se tua net en tombant.

Un photographe que l'on avait chargé d'en prendre une image fut frappé d'apoplexie, et celui qui le remplaça fit une chute et se brisa le crâne avant d'avoir pu la photographier.

Aussi le digne homme qui débite ces tragiques histoires aux visiteurs du British Museum ne parle-t-il de la momie fatale qu'avec le plus grand respect et un brin de frayeur.

## CHRONIQUE MÉDICALE

### La prophylaxie de la folie

Dans le *Matin*, le docteur Toulouse publie un remarquable article sur ce problème. Nous en retranscrivons les lignes qui suivent:

Deux crimes commis par des aliénés viennent de montrer que le problème angoissant de ces réactions antisociales était toujours posé et restait toujours sans réponse. Un homme a tué dans la rue un passant qu'il ne connaissait pas; une bonne a assassiné sa maîtresse à coups de bûche dans un paroxysme de violence aveugle.

On s'est ému, et il y a de quoi. Pourtant, ces faits sont-ils exceptionnels? Je n'ose dire que c'est la monnaie courante. Mais la chronique est pleine d'attentats semblables qui n'ont pas la même publicité de faveur.

Le département de la Seine dépense 50 millions pour soigner les 18,000 aliénés dont il a la charge et qui, réunis, peupleraient une ville comme Quimper.

Or, ces malades, traités pêle-mêle — aigus et chroniques, curables et incurables — ne trouvent pas toujours les soins suffisamment adaptés à l'état de chacun.

Quant à la prophylaxie, elle est à peu près inexistante. On se contente d'attendre bien sagement que les cerveaux soient détraqués par les heurts de la vie moderne intensive pour les recueillir et les classer comme des pièces de collection.

Pour les autres, pour les prédisposés, pour tous ceux que guette la psychopathie — et c'est un peu chacun de nous — aucune mesure de préservation n'est prévue, aucun conseil, aucune direction.

Quant aux aliénés criminels, ils ont beau jeu. Confondus dans la foule des psychopathes, ils bénéficient de la pitié qui va aux malades du cerveau, et en échange ils confèrent à tous ces malheureux un peu de l'antipathie qu'ils suscitent. La situation est surtout paradoxale pour les antisociaux constitutionnels, qui passent en justice, sont déclarés irresponsables et envoyés à l'asile pour en sortir un jour, sans garantie pour le public; tel Vacher, qui commença ensuite le cours de ses exploits d'éventreur d'enfants.

Que faire alors? On pourrait boucler tous les aliénés, et par surcroît tous les psychopathes, pour le reste de leurs jours. La méthode est simple et serait certainement opérante. On pourrait tout aussi bien, pour se préserver de la tuberculose, parquer dans les léproseries tous les contaminés, voire les simples suspects.

Cette attitude serait en complet désaccord avec le progrès, qui cherche à individualiser le risque et à trouver des sanctions plus adaptées aux circonstances particulières. Ainsi, dans la lutte contre la tuberculose, on s'attache à dépister le porteur de lésions ouvertes, seul pratiquement dangereux; et l'on emploie des mesures protectrices dans le champ de contagion que crée autour de lui le malade. Et pour la répression pénale on tend partout à individualiser la peine et à l'approprier non pas au genre de crime mais à la nature du criminel.

A l'opposé, on mène une ardente campagne pour réclamer en faveur des malheureux atteints d'affections mentales des soins précoces, dans les conditions les plus libérales. Et le problème ici est exactement le même que pour les syphilitiques, que toutes les mesures, de réglementation et de police écartent de l'action médicale.

Or, la solution du problème social de la folie est bien connue, et l'application en est largement faite depuis plusieurs années en Amérique. Ce système rationnel de prophylaxie mentale est en quelque sorte calqué sur la prophylaxie de la tuberculose.

Il faut d'abord opérer le triage entre les individus dont le traitement doit se faire dans un asile d'aliénés fermé et ceux qui peuvent sans danger être traités en liberté. C'est un fait d'expérience que les consultations spécialisées exercent une attraction sur les psychopathes. Ce dispensaire verra donc défiler tous ces persécutés, processifs, revendicateurs, érotomanes et autres « paranoïques », envers lesquels des mesures de préservation pourront être provoquées.

Mais, à côté de ces malades d'un danger certain, il y a la foule des psychopathes, pour la grande majorité inoffensifs, conscients de leur état et cherchant un appui moral et des soins efficaces. C'est la théorie des obsédés, phobiques, abouliques, impulsifs, psychopathes sexuels, toxicomanes, invalides mentaux de la guerre; on peut évaluer leur nombre à 100,000 à Paris. Amointris dans leur pouvoir de production — car la plus légère atteinte psychique diminue le rendement du travail moderne, qui est de plus en plus dirigé par le cerveau — ils appauvrissent un pays déjà si pauvre en hommes. Ce sont des foyers de contagion morale, qui répandent autour d'eux la cocainomanie comme les dépravations sexuelles, et qui restent toujours des ferments de réaction antisociale en puissance. Les coupeurs de manneaux de femmes se recrutent parmi ces déséquilibrés.

Le dispensaire doit être en outre un centre de propagande d'hygiène mentale qui apprendra aux malades et à leurs familles, aux prédisposés comme à tous, les moyens d'éviter les troubles psy-

chiques qui, de la simple neurasthénie à la psychose confirmée, sont la rançon de l'activité moderne.

Mais ce dispensaire ne doit être que l'antichambre d'un service où l'on traite les cas graves, états confusionnels, délirés, affections organiques du cerveau. Car la folie aiguë est une des maladies les plus curables, malgré le préjugé populaire qui enveloppe d'un pessimisme égal tous les genres de psychoses, ainsi qu'on confond dans la même épouvante le phthisique à cavernes et l'individu atteint seulement d'une légère poussée tuberculeuse. Or, il sort bel et bien chaque année des asiles de la Seine 2,000 aliénés améliorés ou guéris.

La psychiatrie dispose actuellement de tous les moyens d'action de la médecine générale, et un trouble mental est tout physique dans ses conditions.

Mais un tel service n'aura d'action efficace que si les malades peuvent y entrer et en sortir librement, comme dans un service hospitalier quelconque, qui attirera, au lieu d'écarter, les psychopathes au début de leurs troubles. On sait que sur 100 aliénés, qui recouvrent la santé, 75 guérissent dans le premier semestre.

Docteur TOULOUSE.

## District de Courtelary

### Echo des élections

Au lendemain des élections au Grand Conseil, le « Jura bernois » déclarait qu'il manquait au parti libéral 17 voix pour obtenir un cinquième siège. Si ce n'est une erreur, une telle information ne peut avoir d'autre but que de tromper le lecteur et ce n'est ma foi pas un procédé louable. Si au contraire c'est une erreur elle devrait être reconnue et rectifiée. D'après les résultats officiels il aurait fallu au parti libéral 1400 listes de plus pour obtenir ce siège de plus.

Le parti des paysans obtient deux sièges, grâce à l'appareillement des listes libérales et paysannes, ce qui forme le bloc bourgeois contre les socialistes.

Ainsi la loi bernoise sur la R. P. permet à 900 électeurs paysans d'avoir 2 représentants, à 1900 socialistes de n'en avoir que 3, à 3200 libéraux d'en avoir 4 ou à 3100 libéraux et paysans d'en avoir 6. Drole de proportionnelle.

Nous donnons ci-dessous les résultats officiels du dépouillement, ce qui nous permettra de constater que sans l'appareillement, le parti socialiste avaient gagné 4 sièges.

Suffrages exprimés, liste libérale	19,895
» » socialiste	17,104
» » paysanne	8,230
<b>Total des suffrages</b>	<b>45,229</b>

Ces 45,229 suffrages divisés par le nombre des députés à élire plus un, donnent un quotient de 4523. Pour déterminer le nombre des élus de chaque liste, il faut diviser le nombre des suffrages de chaque liste par le quotient. Sans l'appareillement, cette opération aurait donné les résultats suivants:

Liste libérale, 19,895 : 4,523 = 4 élus et un reste de 1803.

Liste socialiste, 17,104 : 4,523 = 3 élus et un reste de 3,535.

Liste paysanne, 8,230 : 4,523 = 1 élu et un reste de 3707.

Comme il n'y a que 8 élus, l'opération pour déterminer le neuvième se fait comme suit: Diviser le nombre des suffrages de chaque liste par le nombre des élus plus un de chaque liste, ce qui donne:

Liste libérale, 19,895 : 5 = 3,978.

Liste socialiste, 17,104 : 4 = 4,227.

Liste paysanne, 8,229 : 2 = 4,114.

Ainsi ce dernier siège reviendrait au parti socialiste qui a le plus fort quotient. Voilà quelle devrait être la vraie position des partis en présence.

Avec l'appareillement des listes libérales et paysannes, le dépouillement se fait comme suit:

Listes libérale et paysanne, 19,895 + 8,230 = 28,125 suffrages. 28,125 : 4,523 = 6 élus.

Liste socialiste, comme ci-dessus, 3 élus.

Ce sont ces calculs qui nous permettent de dire qu'il aurait fallu au parti socialiste 190 listes de plus pour obtenir 4 sièges contre le bloc bourgeois. Quant au bloc bourgeois, il lui aurait fallu 1400 listes de plus pour obtenir 7 sièges. Nous voilà bien loin des 17 listes annoncées par le « Jura bernois ».

Les ouvriers, les socialistes qui ne se sont pas donné la peine de remplir leur devoir d'électeur, et nous savons s'ils sont nombreux puisqu'à St-Imier seulement il y en a plus de 500 qui ne sont pas allés voter, regretteront peut-être avant qu'il soit longtemps leur néfaste indifférence.

E. M.

N. B. — Les sections du district de Courtelary sont convoquées en assemblée de délégués pour samedi après-midi, à 2 heures, au Café Nicolas Langel. A l'ordre du jour: Rapport des dernières élections et élections des autorités administratives et juridiques de districts.

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.

**Actuellement en OCCASIONS LINGERIE et TROUSSEAUX**

Le linge de corps des magasins **AU PROGRÈS** se distingue par la qualité excellente, par le fini parfait, par l'élégance impeccable et par le prix très bas.

**Combinaison**  
pour dame, madapolam, bonne qualité, forme empire, garnie haut et bas large broderie de Saint-Gall, exceptionnel **5.45**

**Combinaison**  
pour dame, shirting supérieur, forme carrée, encolure et gr. volant belle et large broderie St-Gall **8.90**

**Chemise de jour**  
pour dame, forte cretonne blanche, forme empire, bretelles et devant garnis belle broderie de Saint-Gall **2.45**

Le pantalon assorti **2.45**

**Combinaison**  
pour dame, bon shirting, forme empire, garnie haut et bas fine broderie de Saint-Gall, article soigné **6.45**

**Combinaison**  
pour dame, forme empire, garnie très belle dentelle fil et entre-deux dans le bas **12.50**

**Chemise de jour**  
bon shirting, forme empire, ornée fine broderie au plumetis et ourlets à jour **3.45**

Le pantalon assorti **3.45**

**Combinaisons et Parures**  
élégantes en batiste, linon de fil, soie, crêpe de Chine, etc.

**Combinaisons pour fillettes** Choix incomparable

**Trousseaux complets**

Renseignements et devis sans aucun engagement

**Au Progrès**

**On engagerait**

pour occuper un poste de confiance dans ancien commerce du Jura Bernois, dame ou demoiselle alerte, énergique et débrouillarde, possédant une bonne instruction générale. Connaissances commerciales désirées, mais non indispensables.

Ecrire sous chiffre LM5474, à La Sentinelle.

**Buvons le „STIMULANT“**

Apéritif sain, au vin et au quinquina

**La Pendulerie** Zenith est la plus soignée. - Régulateurs, Pendulettes et Réveils. - Exclusivité de vente: Mais, SAGNE-JUILLARD, Huguenin-Sagne, succ., La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 38.

**LESSIVE L'INCROYABLE**

Exigez formellement ce titre pour obtenir la meilleure lessive.

**Chez Achille Grande Vente aux derniers prix**

Pendant quelques jours seulement

Quatre séries de <b>Blouses</b> d'été pour dames	I 2.95	II 3.50	III 4.50	IV 5.50
Quatre séries de <b>Robes</b> d'été pour dames	I 9.50	II 10.50	III 12.—	IV 15.—
<b>Chemises</b> pour dames, blanches,	7.50,	6.75,	5.95,	4.50 <b>3.25</b>
<b>Caleçons</b> pour dames,	7.50,	6.75,	5.50,	4.80 <b>3.50</b>
<b>Combinaisons</b> pour dames,	12.75,	10.50,	8.70,	<b>6.75</b>
<b>Sous-taille</b> pour dames,	6.50,	5.50,	4.50,	3.50 <b>2.50</b>
<b>Caleçons sport</b> pour dames,	4.90,	4.50,		<b>3.20</b>
<b>Camisoles</b> pour dames,	3.80,	2.50,	2.20,	<b>1.95</b>
<b>Bas noirs</b> ,	3.75,	3.25,	2.50,	1.95 <b>0.95</b>
<b>Bas blancs</b> ,	4.95,	3.25,	2.20,	<b>1.50</b>
<b>Chaussettes</b> ,	2.50,	1.75,	1.50,	<b>1.30</b>
<b>Jaquettes</b> tricotées,	39.50,	35.—,	28.—,	<b>18.—</b>
Grand choix de <b>Corsets, Gants, Rubans, etc.</b>				
Un lot <b>Robes</b> p <sup>r</sup> fillettes, long. cm. 45 50 55 60 65	5.25	6.—	6.75	7.25 8.—
<b>Swætters</b> pour garçons, grandeur	I 7.10	II 7.70	III 8.30	IV 8.90
<b>Complets</b> pour garçons, jersey,	12.—,	13.—,	14.—,	15.—
<b>Pantalons</b> pour garçons et messieurs,			depuis	<b>11.50</b>
<b>Souliers</b> à brides, chevreau, noirs,			depuis	<b>20.50</b>
<b>Souliers</b> à brides, chevreau, bruns,			depuis	<b>23.50</b>
<b>Richelieu</b> en cuir box,			depuis	<b>20.50</b>
<b>Richelieu</b> en chevreau, noirs,			depuis	<b>24.50</b>
<b>Richelieu</b> en vernis,			depuis	<b>23.50</b>
<b>Bottines</b> à lacets, noires,			depuis	<b>22.50</b>
<b>Bottines</b> à lacets, brunes, extra-hautes,			depuis	<b>37.50</b>
<b>Bottines</b> pour messieurs, noires, cousues,			depuis	<b>20.50</b>
<b>Bottines</b> pour messieurs, brunes,			depuis	<b>27.50</b>
<b>Guêtres, Pantoufles, Socques, etc.</b> , très avantageux				

Seulement : **10, Rue Neuve, 10, La Chaux-de-Fonds**

**Cinéma Pathé**

Nouvelles aventures policières d'**Arsène LUPIN** le gentleman escroc :  
6 actes de scènes dramatiques d'après **Maurice Leblanc** interprétés par **DAVID POWELL** et **FRED BURTON**

**La Dent du Tigre**

La Dèveine d'un **Mercanti** **SUNSHIN** Comédie en deux actes 5417

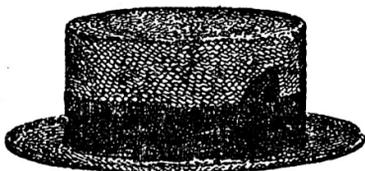
Dimanche à 3 h. 30 : **Matinée** - Deux personnes paient une place

**Sandales**

Prix de réclame

**Chaussures KURTH & C<sup>ie</sup>**

5460 **La Chaux-de-Fonds**  
Téléphone 22.91 **2, Balance, 2**



La Chapellerie

**ADLER**

Rue Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

offre les dernières nouveautés

**Chapeaux de Paille**

Messieurs, Garçons et Enfants



Choix immense Prix avantageux

**Société de Tir Le Grulli**

Dimanche 20 mai, dès 13 1/2 h.

**Tir Militaire obligatoire**

Se munir des livrets de service et de tir. Invitation cordiale à tous les militaires ne faisant partie d'aucune société. Le Comité.

**Cours de coupe et de couture**

Leçons particulières M<sup>me</sup> **JEANMAIRE-ANTHOINE** Rue du Nord 133

**BON** pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S. A. N° 22, à Genève.)

**SAMEDI**, sur la Place du Marché

(Vis-à-vis du Magasin Von Arx)

**OCCASION!** Bas noirs p<sup>r</sup> dames fr. 0.65 la paire  
**Chaussettes** pour messieurs, fr. 0.90 la paire

**Chemises** poreuses, devant fantaisie fr. 5.— la pièce

**Camisoles, caleçons, chemises, bretelles, mouchoirs, tabliers, jupons, laines, soies, pantalons, complets**

Profitez tous! Prix très bas!

Les mêmes marchandises se vendent aussi au Magasin **Balance 10a** (derrière les Six-Pompes) 5461 **S. PAPIR.**

FABRIQUE DE **Notagers Weissbrodt frères** Progrès N° 1  
TÉLÉPHONE 17.98 LA CHAUX-DE-FONDS

**TISSUS**

pour

**L'ÉTÉ**

**Frotté** uni, blanc, rose, saumon, vieux rose, orange, nattier, beige, gris, vert, marine et noir **4.50**

**Frotté** ravissantes rayures, 6.90, 6.50, 5.90 **5.75**

**Frotté** écossais, 6.90 **6.50**

**Frotté** broché, pastilles cerise, lilas, vert ou noir **8.75**

**Crépine** laine, toutes nuances, largeur 75 cm. **3.50**

**Serges** rayées, fond beige ou gris, largeur 70 cm. **4.90**

**Serges** rayées, fond beige ou gris, largeur 100 cm. **9.75**

**Mousseline** de laine, jolies impr., 5.50, 3.95 **3.75**

**Mousseline** coton, impres. nouv., 1.95, 1.65, 1.45 **1.25**

**Voile** coton, à pois, largeur 70 cm. **1.95**

**Mousseline** à pois ou rayures **1.45**

**Voile** coton blanc, largeur 115 cm. **2.95**

**Voile** coton uni, larg. 115 cm., beige, taupe, chaudron, mauve, vert, corail, nattier **3.45**

**BRANN**  
SA LA CHAUX DE FONDS

**MODES**

Au

**PANIER FLEURI**

Voyez notre choix :: Voyez nos prix!

## NOUVELLES SUISSES

**Le directeur des Coopératives russes à Bâle**  
BALE, 18. — Le « Basler Vorwaerts » annonce que M. V.-J. Belussoff, directeur du « Centrosyoyus », centrale des coopératives russes, est de passage à Bâle, où il est venu sur l'invitation de l'Union suisse des sociétés de consommation, dans le but d'entamer des relations commerciales.

L'Union suisse des sociétés de consommation servira d'intermédiaire pour les achats que les coopératives russes projettent de faire en Suisse. Eu égard à la situation actuelle du change, un petit nombre seulement de produits seront exportés pour le moment. M. Belussoff a dit qu'il s'agissait avant tout de montres, de produits laitiers (fromage bon marché), de bétail d'élevage, et surtout de machines agricoles.

### Au Grand Conseil bâlois

BALE, 18. — Le Grand Conseil a examiné dans sa séance de jeudi une série de recours contre les décisions du Conseil d'Etat concernant le refus d'accorder des permis de séjour. Puis le Conseil a poursuivi la discussion du projet relatif à l'assurance des chômeurs malades et décida d'assurer ceux-ci auprès d'une caisse de maladie reconnue pour le 100 % de l'indemnité de chômage. Une proposition de réduire à 90 % la somme assurée n'a pas été acceptée.

### Des orages dans les Alpes

ZURICH, 18. — Depuis 48 heures, de nombreux orages se déchaînent sur toute la région des Alpes et au midi de celles-ci. Mercredi à midi, un violent orage, accompagné de grêle, s'est abattu sur le Tessin. La température s'est sensiblement rafraîchie pendant la nuit.

### Blessé par un porc

LANGENTHAL, 18. — L'ouvrier Jean Born, occupé à décharger un verrat pour l'exposition de porcs d'élevage, a été si grièvement blessé par l'animal au haut des deux cuisses, qu'il dut être transporté à l'hôpital.

### Un enfant ébouillanté

MENZIKEN, 18. — Le petit Häusler, âgé de deux ans, a fait tomber du fourneau une casserole d'eau bouillante. Il fut si grièvement brûlé qu'il succomba la jour suivant.

### Un forgeron contrebandier

ZURICH, 18. — Un forgeron du Seeland fri-bourgeois a été arrêté pour détournement d'une somme totale de 160,000 marks. Il se livrait aussi à la contrebande du Salvarsan et d'autres médicaments.

## JURA BERNOIS

**DISTRICT DE MOUTIER. — Résultat des élections au Grand Conseil.** — Nous obtenons de la préfecture de Moutier les résultats suivants après dépouillement selon les instructions de la chancellerie cantonale, c'est-à-dire après annulation des listes paysannes imprimées :

Sont élus : 3 socialistes, Bratschy Fritz, avec 1174 suffrages ; Cléménçon Georges, 1141 ; Ernst Edmond, 1136 ; obtiennent des voix : Renggli Martin, 1093 ; Walther Meinrad, 1078 ; Donzé Léon, 1034 ; Voutat Victor, 1018.

Parti libéral, 3 élus : MM. Schlappbach, 1569 ; Lardon, 1466 et Bechler, 1294.

Parti démocratique, 2 élus : MM. Cortat 1560 (cumulé) et Uebelhart, 852.

Le parti paysan a donc porté plainte contre l'annulation de sa liste. Mais la loi étant formelle, la procédure ayant été respectée par la préfecture de Moutier, nous nous demandons un peu sur quel argument on pourra étayer une révision de ce dépouillement. Ce sera probablement au Grand Conseil que la question sera tranchée définitivement. Nous serions par exemple curieux de voir si l'on aura deux poids et deux mesures. Il y a quatre ans, au Vallon de St-Imier, la validation de la liste socialiste avait été refusée pour un motif moindre à celui qui peut être reproché à la liste paysanne.

**MOUTIER. — La démission du préfet.** — Le « Petit Jurassien » annonce que M. Romy donnera prochainement sa démission de préfet du district, qu'il a dirigé durant 20 années. Le journal dit que ce magistrat estime qu'à son âge avancé il a droit à un repos bien mérité.

## La question du chômage au Conseil général de Peseux

Séance du 13 mai

Aujourd'hui que les élections cantonales sont passées, les bourgeois verts, rouges ou jaunes méprisent les chômeurs et prétendent que ces derniers pourraient travailler et, ajoutent-ils, en leur diminuant leurs ressources, on les contraint à se chercher du travail. (Même, paraît-il, quand il n'y en a pas !)

A la demande des socialistes le Conseil général est réuni pour discuter l'importante question du chômage.

M. Metzner (soc.) donne lecture d'un exposé très complet de la situation dans laquelle se trouvent nos chômeurs. Après avoir reconnu les efforts faits jusqu'ici par la Commune, il insiste pour que les anciennes normes soient maintenues jusqu'au 31 mai, cela en raison de la situation pénuculaire lamentable de nos chômeurs. Durant tout l'hiver, ces derniers n'ont pu acheter ni souliers, ni vêtements, etc., et il est vraiment nécessaire de leur accorder les anciens secours au moins jusqu'au 31 mai 1922. Pour terminer, il fait un pres-

sant appel auprès des députés bourgeois pour qu'ils consentent au sacrifice minime qui leur est demandé.

M. P. Bonhôte, colonel et libéral, répond en disant que la Commune a toujours interprété largement l'arrêté du Conseil fédéral (ce n'est pas une raison pour ne plus le faire) et il déclare que la réduction des normes provient de la diminution des salaires. Le Grand Conseil a sollicité, du Conseil fédéral, de pouvoir maintenir les anciennes normes jusqu'au 31 mai. Il estime que cette démarche a été faite principalement pour les chômeurs des localités montagnardes, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, où la misère est plus grande et où les ouvriers n'ont pas le privilège de travailler la terre comme c'est le cas dans notre Vignoble. Pour Peseux, la question est tout autre. Les industries n'existent pour ainsi dire plus ; le « Profil » n'est plus, la fabrique d'orfèvrerie est en faillite, la grande menuiserie Bura cesse son exploitation, etc. Les ouvriers de Peseux ne pourront donc pas retourner dans ces usines, et il faut par conséquent qu'ils se trouvent du travail ailleurs.

Il annonce que le Conseil communal a reçu, en son temps, une pétition des chômeurs demandant qu'on revoie la question de l'application des nouvelles normes et, qu'après discussion au sein de ce Conseil, il a été décidé, à l'unanimité, de ne payer les nouvelles normes qu'à partir du 1er mai. Depuis que les nouvelles normes sont en vigueur à Peseux, 43 chômeurs ont trouvé de l'occupation. Il en conclut que celui qui veut travailler peut trouver à s'occuper. (Donc, selon M. Bonhôte, tous les chômeurs qui n'ont aucune occupation sont des fainéants. Parce que 43 d'entre eux ne touchent plus de secours de chômage, vu qu'ils ont de l'ouvrage à la vigne, aux jardins, etc., il faut que tous les autres aient le nom de profiter de la crise actuelle en restant à la charge des pouvoirs publics. Il est juste de dire que M. Bonhôte a déclaré qu'il y avait parmi les chômeurs de vraies victimes de la crise qui méritaient certainement d'être soutenues.)

M. Bonhôte attaque d'une façon toute spéciale les célibataires et les jeunes gens de 18 à 30 ans. Il ne comprend pas que tous ces jeunes individus puissent rester si longtemps inoccupés ; il ajoute que les emplois qu'ils avaient avant la crise ne reviendront plus, il faut donc qu'ils se dégringolent et qu'ils acceptent des emplois qui, certes, ne seront pas rétribués largement mais qui, pourtant, vaudront mieux que les secours-chômage ! (Comme on le voit, ce très bon patriote travaille tout à l'avantage des patrons et il désire que tous les ouvriers chômeurs acceptent de travailler à des conditions dérisoires, ce qui permettrait aux employeurs de faire des bénéfices toujours plus grands et ce qui, en fin de compte, faciliterait la dégringolade des salaires.) Nos industries ont disparu et avant qu'il en revienne d'autres, ça peut aller très longtemps, il faut donc que les sans-travail se trouvent d'autres occupations afin de gagner leur vie sans toujours avoir recours aux pouvoirs publics.

Pauvres chômeurs, comme on vous traite, héin !!! M. Bonhôte vous dit : « Gagnez votre vie sans toujours avoir recours aux secours des pouvoirs publics », mais il ne vous dit pas où vous devez vous adresser pour trouver du travail ?

M. Roy, soc., proteste énergiquement contre les allégations de M. Bonhôte. Il dit qu'à Peseux, qui se trouve dans la deuxième catégorie, la vie est plus chère qu'à Neuchâtel (première catégorie) et pourtant, dans cette dernière ville, les anciennes normes sont maintenues jusqu'au 31 mai. Ce sera bien assez vite, dit-il, de rogner les maigres ressources de nos chômeurs lorsque la Commune ne pourra plus se cacher derrière l'arrêté du Conseil fédéral. Il ne faut pas généraliser, ajoute-t-il, si il existe quelques individus qui abusent de la caisse du chômage. Pour ces derniers, la loi autorise les enquêtes et en cas d'abus, la Commune peut agir. Si 43 chômeurs ont réussi à se procurer un peu de travail, ce n'est pas une raison pour dire que tous peuvent en trouver.

Honsberger, soc. — On reproche aux jeunes gens de ne pas chercher à s'occuper en dehors de la localité ou de refuser de travailler dans les chantiers. Ça, c'est une légende, car aucun ne refusera de travailler à des conditions raisonnables. Pour ce qui est du travail en dehors de Peseux, c'est très difficile, car, pour pouvoir déposer ses papiers dans une autre Commune, il faut prouver que l'intéressé y a trouvé une occupation stable et, généralement, toutes les Communes ont déjà bien assez de leurs chômeurs pour autoriser des citoyens du dehors à venir travailler chez eux.

M. Bonhôte dit que du travail a été offert à des chômeurs à raison de 8 fr. par jour (combien d'heures ?), mais que presque toujours ces derniers refusent. Il ajoute que les chômeurs de notre localité, à part quelques exceptions, ont perdu le goût du travail. Il faut donc diminuer les normes pour les engager à se ressaisir. D'après M. le colonel, cette mesure ne peut avoir qu'un effet salutaire. (Bravo, M. Bonhôte, et vous chômeurs, votez pour lui la prochaine fois, car il ne vous veut que du bien !!!)

Baumann, soc. — S'il y a beaucoup de chômeurs, ce n'est pas leur faute, mais bien celle du régime capitaliste. Les ouvriers ne demandent pas mieux que de travailler et de gagner honorablement leur vie.

M. Rosselet, rad., est d'accord avec M. Bonhôte. Il reconnaît que ce ne serait pas un bien gros sacrifice que de maintenir les anciennes normes jusqu'à fin mai. Mais, dit-il, par principe, il faut refuser la proposition socialiste et les chômeurs reprendront le goût du travail s'ils gagnent de moins en moins en restant au chômage. Il ajoute que les chômeurs font honte à la localité et que c'est un très mauvais exemple pour

les enfants qui en sortant de l'école, aperçoivent tous ces fainéants étendus comme des vers sur des bancs pendant toute la journée. (Voilà les paroles d'un bourgeois, négociant en meubles. Vous devez savoir, ouvriers, ce qui vous reste à faire envers ce peu reluisant personnage.)

Roy, soc. — Veuillez, M. Rosselet, nous dire où il y a du travail et vous rendrez service à la Commune et aux chômeurs. (Pas de réponse, bien entendu.)

Paul Gueissbuhler, soc., estime que les conditions d'existence sont encore trop peu favorables pour diminuer les normes. On reproche aux chômeurs de n'avoir pas de métier ! Est-ce leur faute si, dès leur sortie de l'école, ils se sont vus dans l'obligation d'entrer en fabrique pour aider leurs parents. Au début de la crise, on réclamait les chômeurs pour défendre la patrie et aujourd'hui, M. Bonhôte aimerait les voir à l'étranger.

Baumann, soc., dit qu'à Peseux, il est impossible de trouver des pensions à moins de 3 fr. 50 à 4 fr. par jour. Et la chambre, les habits, etc. Si l'ouvrier ne peut manger à sa faim, il déperira et ne sera pas apte à se mettre au travail quand celui-ci reprendra.

E. Apothéoz, soc., s'adressant aux bourgeois : Vous qui riez, comment feriez-vous si vous étiez à la place des chômeurs. Au lieu de se moquer d'eux, vous feriez mieux de réfléchir à leur situation.

Au vote, qui se fait à l'appel nominal, malgré la demande de 15 bourgeois de voter au bulletin secret, ce qui leur vaut une bonne réplique de Baumann, qui leur dit qu'ils n'osent pas dire leur opinion en public, la proposition socialiste de maintenir les normes jusqu'à fin mai est repoussée par 22 voix bourgeoises contre 13 voix socialistes, une bourgeoise (M. Freiburghaus) et une abstention (M. Gustave Linder). Comme on le voit, à part ces deux exceptions, tous les bourgeois ont voté contre la proposition socialiste, aussi bien le boulanger S. que le pharmacien L., etc.

Dès le résultat du vote connu, les chômeurs qui sont très nombreux dans la salle, s'en vont en protestant.

Voilà comment la classe ouvrière est défendue par les partis de l'ordre. Qu'on s'en souvienne à l'occasion des élections des Chambres fédérales, cet automne.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**Parti socialiste du district de Boudry.** — Les délégués des sections, réunis en assemblée le 13 courant à Colombier, ont pris connaissance des comptes relatifs à la propagande de la dernière campagne électorale. Ceux-ci seront répartis proportionnellement à chaque section à charge de verser 1 fr. par membre actif, le solde sera supporté par la caisse de district.

Une assemblée plénière est convoquée pour le samedi 27 mai, à 8 heures du soir, à Colombier, dans la grande salle du Café de l'Union.

Cette assemblée aura à statuer : 1. sur la remise en vigueur de la caisse de district, supprimée depuis 1914 ; une cotisation de 5 ct. est prévue par mois et par membre ;

2. élaboration de la liste préparatoire des jurés cantonaux, à soumettre à la commission de district.

La nomination du juge de paix n'est pas envisagée par le parti comme devant nous pousser à une lutte spéciale. Le titulaire actuel, Marc Schlaeppli, quoique radical intransigeant, est reconnu qualifié pour le poste qu'il occupe, et tant qu'aucune autre candidature ne sera présentée, nous laisserons les bourgeois élire le juge de paix. (Un poste d'assesseur au juge de paix ne sera probablement pas revendiqué.)

Les dernières recommandations concernant les votations fédérales et cantonales des 10 et 11 juin seront données aux camarades à cette assemblée, et l'importance des dites est suffisamment importante, ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée pour engager chacun à y assister.

Contrairement à la décision de la dernière assemblée, celle-ci est extraordinairement fixée au samedi soir, par suite de la coïncidence avec la fête de chant et de musique du district de Boudry, qui aura lieu le 28 mai, à Bôle.

Que personne n'oublie la date du 27 mai, à 20 heures. — Il ne sera pas fait d'autre convocation.

### NEUCHÂTEL

**PARTI SOCIALISTE.** — Assemblée générale du Parti socialiste samedi 20 mai 1922, à 20 h. précises, au Monument.

Ordre du jour : 1. Verbal, admissions, cotisations ; 2. Rapport sur les élections ; 3. Rapport financier des élections ; 4. Organisation d'une fête d'été ; 5. Divers.

**La Musique ouvrière** de Neuchâtel organise pour les samedi 20 et dimanche 21 mai, au buffet de la gare, à Corcelles, une grande « vauquille » depuis 15 heures, chaque jour. Valeur exposée : 280 francs. Le dimanche, depuis 15 heures, grand concert par la fanfare. Roue aux millions, jeux divers. Le soir, à 18 heures, grand bal.

Se recommander. **Le Comité.**

**Course aux Avants.** — Nous informons les amis du Chœur mixte désireux de l'accompagner dans sa course annuelle, ainsi que les membres absents à la dernière assemblée, que le train de plaisir de dimanche comporte aussi des demi-places et que la caisse de la société alloue une subvention de 5 fr. à chaque membre actif. Dernières inscriptions, ce soir, au Monument. Répartition de la cagnotte. **Le Comité.**

### LE LOCLE

**AUX SOCIÉTÉS OUVRIÈRES.** — Tous les comités des sous-sections du parti, ainsi que le comité du parti, sont convoqués

en séance importante pour dimanche prochain, 21 mai, à 10 heures et demie, au Cercle.

La présence de tous est obligatoire, vu l'importance de l'ordre du jour.

Députés socialistes locaux. — Les députés sont convoqués en séance importante pour lundi à 7 heures précises, au Cercle.

**Commission de la Bibliothèque du Cercle.** — La commission est convoquée pour demain soir, à 5 heures et demie précises, au Cercle. Présence de tous par devoir.

**Jeunesse du Parti.** — Séance d'étude, ce soir, à 20 heures, au Vieux Collège. Invitation cordiale à tous.

**Aux membres du parti.** — Les membres du parti sont avisés que les dizenniers feront leur passage pour les cotisations d'ici au 8 juin. Prière d'y réserver bon accueil.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### PARTI SOCIALISTE

Assemblée du Comité, vendredi, à 20 heures, au Cercle. Ordre du jour important.

Tous les dizenniers du Parti sont convoqués pour lundi, à 20 heures, au Cercle.

### Télescopage d'automobiles

Deux automobiles, l'une venant de Genève, l'autre de La Chaux-de-Fonds, se sont rencontrées à la sortie Est du village de Concise. Le choc a été si violent que les deux autos s'enfoncèrent l'une dans l'autre et qu'il fallut une heure et demie d'efforts avec l'aide d'un camion pour les dégager. Il n'y a heureusement pas de morts à déplorer. Deux dames et un chauffeur sont assez grièvement blessés, sans que leur vie soit en danger.

Notre confrère, l'« Impartial », désigne M. D., entrepreneur, comme étant la personne propriétaire de l'automobile. On a cru qu'il s'agissait de M. Dessoulay. Nos renseignements nous permettent de dire que c'est de M. Danchaud qu'il faut parler. Les deux voitures se sont heurtées au dangereux virage qui précède l'arrivée à Concise. Il y a eu bris de verres. Madame Danchaud a été légèrement blessée par les éclats. Par une curieuse coïncidence, M. Dessoulay arrivait au même endroit une demi-heure après. Il ne restait plus qu'une voiture en panne, à ce moment, l'autre était déjà partie.

### Gymnastique ouvrière

Ce soir, à 20 heures, assemblée, à la Halle de l'Ouest. Ordre du jour important. Photographie et fête des Golières.

## Communiqués

### Société de Tir Le Grütli

Voir aux annonces.

### L'épilogue de Parisette à la Scène

C'est donc dès ce soir que seront projetés les trois derniers chapitres palpitants d'intérêt de « Parisette ». Quelle heureuse nouvelle pour les fervents admirateurs du plus délicieux des cinéromans ; car il est incontestable que chaque nouvelle semaine était attendue avec une impatience fébrile.

### Le concert des Armes-Rémies

Pour corser le menu artistique du concert de mardi, les trois solistes qui concourront individuellement à Dijon ont bien voulu accepter de donner, à notre public, la primeur de leur exécution.

Nous entendrons M. Maurice Tuller, dans « Rrose des Alpes », fantaisie pour bugle, qui rappelle un peu nos airs du pays.

MM. Walther et Gabriel Rodé feront valoir leurs qualités de saxophonistes ; le premier jouera une fantaisie brillante pour saxophone alto et le second interprétera les « Airs bohémiens », de Leiberre, dans son saxo-soprano. Les trois solistes seront accompagnés par le distingué pianiste qu'est M. Wilhelm Rodé. A l'occasion de cette audition, la salle de la Croix-Bleue sera, certes, garnie, aussi s'empressera-t-on de retenir ses places au Magasin de musique Beck.

### Un audacieux cambrioleur dans nos murs

Un bruit terrifiant circule dans notre ville. Un cambrioleur de grosse envergure, après lequel s'est vainement acharné la police du monde entier, se trouve actuellement chez nous. Du reste, nos lecteurs le connaissent au moins de réputation. Il s'agit du fameux Arsène Lupin, dont la presse mondiale a depuis longtemps conté les exploits. Il aurait choisi le Cinéma Pathé, comme théâtre de ses opérations.

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition générale ce soir à 8 heures au Cercle ouvrier.

## Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS.....	47.35 (47.35)	47.75 (47.80)
ALLEMAGNE.	1.70 (1.725)	1.875 (1.925)
LONDRES....	23.15 (23.15)	23.26 (23.27)
ITALIE.....	26.85 (27.20)	27.30 (27.65)
BELGIQUE...	43.05 (43.10)	43.70 (43.80)
VIENNE.....	—04 (—04)	—08 (—08)
PRAGUE.....	9.75 (9.75)	10.25 (10.25)
HOLLANDE..	202.— (201.50)	203.25 (203.25)
MADRID.....	81.— (81.—)	82.50 (82.50)
NEW-YORK :		
Cable.....	5.17 (5.17)	5.27 (5.27)
Chèque.....	5.15 (5.15)	5.27 (5.27)

Grand choix de Chapeaux de paille depuis fr. **3.75** - Panamas d'origine depuis fr. **10.75**

Cols - Cravates - Bretelles - Gants - Ceintures - Parapluies

**Soumission**

pour un premier lot de six maisons d'habitation "Au Succès"

Tous les travaux nécessaires à la construction de ces bâtiments sont mis en soumission.

Pour renseignements s'adresser au bureau de l'architecte Jules FALLET, Grande-Rue 6, Le Locle, ou au bureau de l'entreprise RUCHET & Cie, rue Léopold-Robert 73-b, tous les jours de 10 heures à midi, jusqu'au lundi 22 mai.

Les soumissions sont à retourner au bureau de l'architecte jusqu'au mercredi 24 mai, à 6 heures du soir. P10201Le 5434

**Dames** Demandez nos spécialités hygiéniques. Ecrire Case postale 11082, La Chaux-de-Fonds. Discretion absolue. 3463

**Gros arrivages**  
**Outils Jardin**

**Forêt et Campagne**  
aux plus bas prix du jour  
Grillages, clôtures, formantes, clouterie. P18464Le 5424  
Arrosoirs, tuyaux d'arrosage.

Articles de ménage  
**Sandoz frères**  
Success. de H. Sandoz-Roulet  
Le Locle

Cigares et Tabacs  
**FRITZ DUCOMMON**  
Le Locle

**MÉNAGÈRES! UN ÉVÉNEMENT SENSATIONNEL**

Nous mettons en vente jusqu'à épuisement du stock nos fins de séries pour faire place à

Lot N° 1 <b>Chope unie</b> 2 décil., mousseline <b>-.25</b>	Lot N° 2 <b>Verre à vin</b> à pied, uni, 1/2 cristal <b>-.35</b>	Lot N° 3 <b>Verre à café</b> uni, forme œuf <b>-.95</b>	Lot N° 4 <b>Verre à sirop</b> à pied, avec filet <b>-.95</b>	Lot N° 5 <b>Mesures unies</b> 5 dl. 3 dl. 2 dl. <b>-.95 -.50 -.25</b>
Lot N° 6 <b>Plats à beurre</b> 1/2 cristal, jol. forme <b>1.75 -.95 -.75</b>	Lot N° 7 <b>Service à liqueur</b> décor filet or, composé de 6 pièces, 1 carafe, 1 plateau <b>6.90</b>	Lot N° 8 <b>Verre à pied</b> uni, à malaga <b>-.45</b>	Lot N° 9 <b>PANIER</b> à couvercle <b>2.50</b>	Lot N° 10 <b>Panier à pain</b> extra-fort, décor rouge et or <b>2.95</b>

**Plusieurs wagons de Porcelaine, Faïence, Verrerie**

qui arriveront dans quelques semaines

Lot N° 11 <b>Garniture de cuisine</b> comprenant 10 pièces <b>2.95</b>	Lot N° 12 <b>Baratte à beurre</b> <b>1.90</b>	Lot N° 13 <b>Marmite</b> émail brun ou bleu <b>-.95</b>	Lot N° 14 <b>Garniture de cuisine</b> faïence, 16 pièces <b>19.50</b>	Lot N° 15 <b>Pot à lait</b> décoré, depuis <b>1.50</b>
Lot N° 16 <b>Pot à lait</b> blanc, depuis <b>-.25</b>	Lot N° 17 <b>Vase de nuit</b> faïence blanche <b>1.95</b>	Lot N° 18 <b>Saladier</b> carré, faïence blanche, dep. <b>-.95</b>	Lot N° 19 <b>Saladier</b> rond festonné, faïence blanche, dep. <b>1.25</b>	Lot N° 20 <b>Soupière</b> sans pied, faïence blanche, dep. <b>-.75</b>

Voici un faible aperçu de nos fins de séries  
**OCCASIONS SPÉCIALES POUR HOTELS ET PENSIONS**

**AU PRINTEMPS**

LA CHAUX-DE-FONDS

**RHUMATISMES - VARICES HÉMORROÏDES**

et toutes les affections de la peau, démangeaisons, éruptions, etc., sont guéris par le

**BAUME DU CHALET**

Pot ou boîte de 2 tubes fr. 250. Dans toutes les pharmacies ou au dépôt des Produits du chalet, à Genève. 4924

**Bonne occasion!**

Mollières pour dames, depuis fr. 18.- à 26.-  
Souliers pour enfants, jaunes et noirs, à fr. 10.- et 12.-  
Grand choix de Souliers de sport en tous genres  
Lacets de cuir à 20 et 30 centimes la paire.

**F. AFFENTRANGER**  
Chaussures 1136 Puits 15

**Jupes**

nouveauté, serge marine et noir avec plis et garnit. galons cirés  
**fr. 12.95**

**Casaquins**

crêpe de Chine, haute mode, broderie main, toutes teintes,  
**fr. 12.90** 4346

**Maurice Weill**

Rue du Commerce 55  
**LA CHAUX-DE-FONDS**



**Eau d'orties**

**Eau d'orties**

**Eau d'orties**

**Eau d'orties**

**Eau d'orties**



Spécialité incomparable contre la chute des cheveux, les démangeaisons de la tête. Détruit les pellicules.

**Le flacon fr. 2.75**

Expédition au dehors contre fr. 3.25 franco

**Parfumerie C. DUMONT**

La Chaux-de-Fonds 424  
Rue Léopold-Robert 12



**LE DROIT DE L'ENFANT**

PAR **Georges OHNET**

(Suite)

— Un homme ? répéta-t-il... Là ?... Quel homme ?

Elle lui jeta un regard d'agonisante, et un sanglot déchirant secouant sa poitrine, elle balbutia :

— Celui...

Elle ne put achever l'horrible aveu. Ses jambes fléchirent, elle tomba à genoux sur le fauteuil, et appuyant son front au dossier, elle pleura désespérément. Il sembla à David que son cœur devenait de glace dans sa poitrine. Il voulait parler, mais il ne sortit de sa gorge qu'un son rauque. Il resta devant cette femme épouvantée, désespérée, dont l'épouvante et le désespoir le bouleversaient, sans qu'il pût arriver à les comprendre. Enfin, il fit un effort de volonté et put prononcer :

— C'est celui que je n'ai pas voulu connaître ?

Elle répondit :

— Oui.

— Il revient ?

— Oui.

— Depuis combien de temps ?

— Depuis une semaine... Il dit avec amertume :

— Et c'est à vous qu'il en a...

Elle hocha la tête, ce qui fit ruisseler ses larmes sur ses joues comme un flot de diamants, et déclara :

— Non !

Les yeux de David s'agrandirent. Il marcha vers Louise, et d'une voix qui sonnait terrible il répéta :

— Non ?

Et comme elle se taisait, palpitante de l'horreur de la situation, il interrogea :

— Pour qui donc alors ?

Elle n'hésita pas, et avec intrépidité elle dit :

— Pour notre fille !

Le cri de fureur qui jaillit des lèvres de cet homme doublement outragé, fut si sauvage, son geste de menace fut si terrible, que Louise frémit jusqu'au fond d'elle-même. En un instant, comme à la lueur d'un éclair d'orage, elle entrevit la différence qu'il y avait entre la tendresse d'un père et l'amour d'un époux. David s'élança vers elle, la saisit par le bras, et, avec une force extraordinaire, la portant presque au milieu de la chambre, lui cria :

— Qui est-il ? Le nom de cet infâme ?

— Le marquis de Condottier !

— Et c'est vous, misérable, qui l'avez attiré ici ? C'est à vous que je dois cette nouvelle douleur ?

— Moi ! cria Louise bondissant sous l'outrage. Voilà une semaine que je ne quitte pas Cécile et quatre nuits que je veille à sa porte...

— Soupçonne-t-elle cette ignoble intrigue ?

— Non !

— Connait-elle ce bandit ?

— Elle l'a rencontré une fois...

— Où ça ?

— Dans le parc...

— Il avait osé... Il ose... après la mère...

Louise, le front dans ses mains, accablée par tant de honte et de désespoir, fit entendre un sourd gémissement.

— Et qui prouve, poursuivit David, que rien de ces horreurs n'a été deviné par elle ?

La mère se redressa à ces mots, et le front royanant de sincérité :

— Moi ! Moi qui suis vivante ! Car, croyez-le bien, si je n'avais pas été la fidèle gardienne de ma fille, je n'aurais pas osé reparaitre devant vous.

A ce cri jailli de la conscience, le visage de David s'éclaira d'une fugitive satisfaction. Il regarda Louise avec moins de sévérité et dit :

— C'est bien. Je vous crois. Vous avez été mère vigilante, c'est quelque chose. Et puis vous pouviez prévenir cet homme au lieu de me le livrer...

— Ah ! Dieu ! J'ai tout fait pour l'éloigner, s'écria Louise... Et Cendrion lui-même est allé, aujourd'hui, tenter une suprême démarche auprès de lui... En vain, vous le voyez !...

— Il n'y a donc pas d'hésitation à avoir ! dit David d'une voix forte... Il l'aura voulu...

Louise eut un geste d'épouvante.

— Vous allez le tuer ?

— Moi ? Oh ! oui, je vais le tuer ! s'écria David avec un accent de haine inexprimable. Mais c'est bien peu ! Pour tout le mal qu'il m'a fait, je voudrais lui arracher le cœur !

Il ouvrit la porte et sortit dans le couloir. Par la fenêtre il jeta un rapide coup d'œil et murmura :

— Il est encore là !

Puis se tournant vers sa femme il demanda à voix basse :

— Par quel chemin vient-il ?

— Par les prairies, et la passerelle du Liron...

David inclina la tête, et, arrivant devant la chambre de sa fille, il marcha avec précaution.

— Ne bougez plus d'ici, maintenant, dit-il à Louise : le reste me regarde.

Il passa devant elle et entra chez Cendrion. Il était si blême que ses amis furent effrayés en le voyant paraître. Pérignon fit quelques pas vers lui. Il l'arrêta du geste, et d'un ton de commandement :

— Ne perdons pas de temps en paroles inutiles.

Je sais ce qui se passe, ma femme à l'instant vient de m'avertir... Vous allez descendre tous les trois, pour forcer cet homme à s'éloigner. Quand il reprendra la route du parc, suivez-le à distance, sans le perdre de vue...

— Et toi ? hasarda Pérignon.

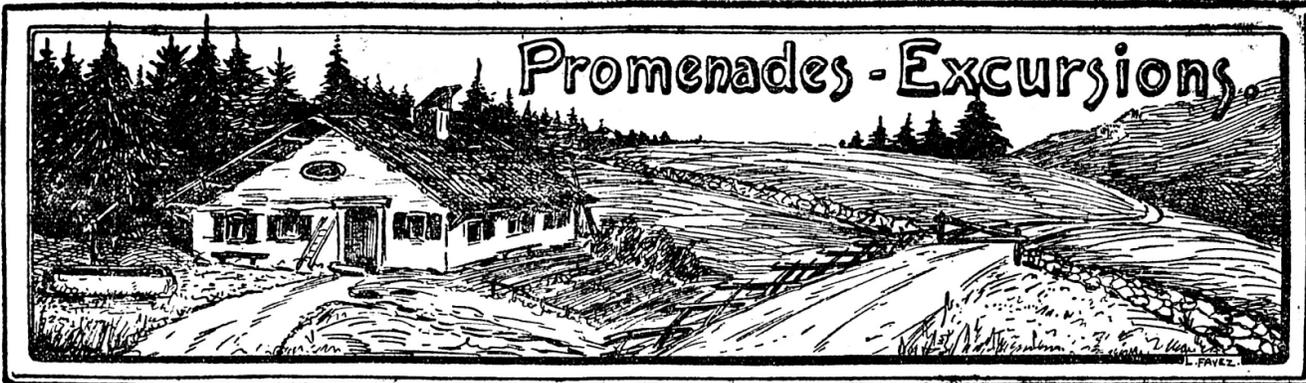
— Moi, je vais le devancer pour lui couper la retraite. Je ne veux pas qu'il puisse m'échapper...

Ils ne présentèrent pas d'objection. Ils ne demandèrent pas d'explication. Ils savaient trop que ce père agissant en vertu d'un droit sacré, et que, si terrible que fût l'acte qu'il méditait, il l'accomplirait en état de légitime défense. Ils sortirent, et en traversant le couloir, à la porte de la chambre de Cécile, debout, blanche et immobile, ils aperçurent Mme Herbelin, gardienne invincible qui veillait.

(A suivre).



Pour vos buts de promenades, de courses, ainsi que pour vos séjours de vacances, villégiatures, etc., lecteurs de « La Sentinelle » donnez la préférence aux Etablissements qui favorisent votre journal de leur publicité : : :



Cette rubrique spéciale, assurant une publicité efficace, paraîtra chaque vendredi pendant la belle saison. Elle est particulièrement recommandée aux Etablissements balnéaires, stations de séjours, maisons de repos, hôtels, pensions, etc.

**COLOMBIER Hôtel du Cheval-Blanc**  
(à proximité de Planeyse et des Casernes)  
Grand jardin ombragé et belles salles pour Ecoles et Sociétés.  
près Neuchâtel  
Maison confortable. - Consommations 1<sup>er</sup> choix. - Cuisine soignée.  
Séjour agréable. - Prix modérés. - Téléphone 101.  
FZ681N 5436 Se recommande, Fritz Péter.

**Hôtel - Pension de Chasseral**  
(Altitude : 1609 m.)  
Restauration chaude et froide à toute heure  
Vins de premier choix  
Ouvert toute l'année - Télép. St-Imier 69  
5448 Se recommande, E. WALTER.

**COFFRANE Pension Jeanbourquin-Wittwer**  
Maison de repos  
- Convalescence -  
(Altitude : 820 m.)  
Val-de-Ruz Prix modérés - Se recommande.  
FZ683N 5298

**BOUDRY BUFFET DU TRAM** 5457  
Arrêt préféré des promeneurs des Gorges de l'Arceuse. - Jardin. - Salle. - Bonnes consommations.  
Dîners sur commande. Téléph. 59. Se recom., Alf. DUBOIS.

**VAUSEYON Café-Brasserie PRAHIN**  
s. Neuchâtel  
Belles salles et jardin ombragé pour sociétés et écoles. - Piano électrique. - Consommations 1<sup>er</sup> choix.  
Téléphone 472. Se recommande, Georges Prahin.

**Boudry Buffet de la Gare**  
C. F. F. FZ657N 5305  
Joli but de promenade. - Vue étendue sur les Alpes. - Grande terrasse et jardin ombragés. - Café, Thé, Chocolat. - Restauration à toute heure. - Repas sur commande. - Cuisine soignée. - Consommations de 1<sup>er</sup> choix.  
Téléphone 30. Se recommande, Les tenanciers.

**LA JONCHÈRE CAFÉ DE LA CROIX-BLANCHE**  
(sur le chemin de raccourci LES HAUTS-GENÈVEYS-VALANGIN)  
But de promenade recommandé. Bons 4 heures. Charcuterie de campagne. Consommations de 1<sup>er</sup> choix. Etablissement entièrement remis à neuf. FZ660N 5304  
Se recommande, Le nouveau tenancier, A. Peltier-Boichat.

**BAINS SALINS**  
et bains d'acide carbonique  
**RHEINFELDEN**  
HOTEL DE LA COURONNE AU RHIN  
Grand jardin tranquille et sans poussière au bord du Rhin  
Prix modérés J.-V. Dietschy

**BOUDRY - Buffet du Tram**  
Arrêt préféré des promeneurs des Gorges de l'Arceuse. Jardin. Salle. Bonnes consommations.  
Dîners sur commande. Se recommande,

**NEUCHÂTEL RESTAURANT DE LA PROMENADE**  
Téléphone 6.23 Rue Pourtalès  
Restauration chaude et froide à toute heure  
Tous les samedis : SOUPER aux TRIPES et GATEAUX au FROMAGE à 22 heures. - VINS de 1<sup>er</sup> choix. - Salle à manger au 1<sup>er</sup>. - Local pour Sociétés. - 2 billards neufs.  
ON REÇOIT DES PENSIONNAIRES Se recom., P. RIEDO, tenancier.  
(Anciennement La Métropole - La Chaux-de-Fonds)

**LA COUDRE Pâtisserie Tea-Room**  
PRÈS NEUCHÂTEL Verger avec vue magnifique  
Salle de rafraîchissements -  
Café, Thé, Chocolat, Sirop, Limonade, Pâtisserie premier choix.  
Goûter complet à fr. 1.25 Prix réduits p. Pensionnats  
Se recommande, Ed. DAHINDEN-VAUCHER.

**CHAMPÉRY Hôtel des Alpes**  
Confortable Chalet-Hôtel avec véranda  
Terrasses - Balcons  
Jardin ombragé et excellente cuisine  
Valais PRIX MODÉRÉS - RESTAURATION  
CONSTANT DEFAGO, propriétaire.

**HOTEL-PENSION „LA SAUGE“**  
40 min. CHAMPION 40 min. CUDREFIN  
Restauration à toute heure  
Poissons - Salé de campagne  
SÉJOUR AGRÉABLE Pension dep. fr. 7.-  
TÉLÉPHONE 84  
Sports nautiques Pêche, etc.  
- GRANDE SALLE POUR SOCIÉTÉS -  
BON PIANO ARTISTIQUE ÉLECTRIQUE  
Se recommande, Jean RICHARD.

**E. Dursteler-Ledermann**  
TÉLÉPHONE 5.82

Bière brune extra

◆ FRUTTA ◆  
Spécialité de la maison

Pour vos  
**Excursions**

rien n'égale le  
**Pain de poires**  
et le **Pâté froid**  
5414 de la P22228C  
Pâtisserie Genevoise, Puits 1  
Téléphone 6.72

**H. BAILLOD NEUCHÂTEL**



Arrosoirs tous modèles

**Ouvriers !!!**  
CHEZ 5418

**Ed. Hirt-Rossé**  
Coiffeur  
10, Avenue de la Gare, 10  
Delémont

vous serez bien servis et vous y trouverez votre journal.  
(Prix réduits pour chômeurs)

pas avoir toute confiance en eux ? Est-ce qu'ils pensent à autre chose qu'à vous soulager, vous aider, vous débarrasser du tracé des affaires en bons neveux, bien affectueux, bien reconnaissants qu'ils sont, et bien unis, unis comme de vrais frères qui n'ont qu'un même cœur, parce qu'ils n'ont qu'un même but.

Malgré l'envie qu'il en avait, il n'appuyait pas sur chaque mot caractéristique, mais au moins en soulignait-il l'ironie par un sourire gouaillieur, qu'il adressait à Théodore quand il parlait de la supériorité de Casimir dans la science de l'X, et à Casimir quand il glissait sur les difficultés commerciales de la famille de Théodore ; à tous les deux, quand il insistait sur leur fraternité de cœur qui n'avait qu'un même but.

— Savez-vous ce qu'il me répondit ? continua-t-il.  
Il eût bien voulu faire une pause, mais de peur qu'ils ne tournassent le dos avant qu'il eût tout dit, vivement il continua :

— Il me répondit : Ah ! mes neveux ! Qu'est-ce que cela voulait dire ? Vous pensez bien que je ne me suis pas permis de le chercher : je vous le répète simplement. Et tout de suite j'ajoute ce qu'il me dit encore, pour expliquer sa détermination de la prendre au château et de l'installer dans son bureau, que c'était parce qu'il ne voulait pas qu'elle restât exposée à certains dangers, — non pour elle, car il avait la certitude qu'elle n'y succomberait pas, mais pour les autres, ce qui l'obligerait à se séparer de ces autres, quels qu'ils fussent. Je vous donne ma parole que je vous répète ce qu'il m'a dit mot pour mot. Maintenant, quels sont ces autres, je vous le demande ?

— Comme ils ne répondaient pas, il insista :  
— A qui a-t-il voulu faire allusion ? Où voit-il des autres qui pourraient faire courir des dangers à cette petite ? Quels dangers ? Toutes questions incompréhensibles, mais que justement pour cela j'ai cru devoir vous soumettre, à vous messieurs, qui, en l'absence de M. Edmond, vous trouvez placés, par votre naissance, à la tête de cette maison.

Il avait assez joué avec eux comme le chat avec la souris, pourtant il crut pouvoir une fois encore les faire sauter en l'air d'un vigoureux coup de patte :

— Il est vrai que M. Edmond peut revenir d'un moment à l'autre, demain peut-être, au moins si l'on s'en rapporte à toutes les recherches que M. Vulfran fait faire, fiévreusement, comme s'il brûlait sur une bonne piste.

— Savez-vous donc quelque chose ? demanda Théodore, qui n'eut pas la dignité de retenir sa curiosité.

— Rien autre chose que ce que je vois ; c'est-à-

dire que M. Vulfran ne prend cette petite que pour lui traduire les lettres et les dépêches qu'il reçoit des Indes.

Puis avec une bonhomie affectée.  
— C'est tout de même malheureux que vous monsieur Casimir, qui avez tout appris, vous ne sachiez pas l'anglais. Ça vous tiendrait au courant de ce qui se passe. Sans compter que ça vous débarrasserait de cette petite, qui est en train de prendre au château une place à laquelle elle n'a pas droit. Il est vrai que vous trouverez peut-être un autre moyen, et meilleur que celui-ci, pour en arriver là ; et si je peux vous aider, vous savez que vous pouvez compter sur moi... sans paraître en rien bien entendu.

Tout en parlant il jetait de temps en temps et à la dérobée un rapide coup d'œil dans les cours, plutôt par force d'habitude que par besoin immédiat : à ce moment, il vit venir le facteur du télégraphe, qui, sans se presser, musait à droite et à gauche.

— Justement, dit-il, voilà qu'arrive une dépêche qui est peut-être la réponse à celle qui a été envoyée à Dakka. C'est tout de même ennuyeux pour vous, que vous ne puissiez pas savoir ce qu'elle contient, de façon à être les premiers à annoncer au patron le retour de son fils. Quelle joie, hein ? Moi, mes lampions sont prêts pour illuminer. Mais voilà, vous ne savez pas l'anglais, et cette petite le sait, elle.

Quelque regret qu'il eût à mettre un pas devant l'autre, le porteur de dépêches était enfin arrivé au bas de l'escalier ; vivement Talouel alla au-devant de lui :

— Eh bien, tu sais, toi, tu ne t'amènes pas trop vite, dit-il.

— Faut-il s'en faire mourir ?

Sans répondre, Talouel prit la dépêche, et la porta à M. Vulfran avec un empressement bruyant.

— Voulez-vous que je l'ouvre ? demanda-t-il.

— Parfaitement.

Mais il n'eut pas déchiré le papier dans la ligne pointillée, qu'il s'écria :

— Elle est en anglais.

— Alors c'est l'affaire d'Aurélié, dit M. Vulfran avec un geste auquel le directeur ne pouvait pas ne pas obéir.

Aussitôt que la porte fut refermée, elle traduisit la dépêche :

« L'ami, Leserre, négociant français, dernières nouvelles cinq ans ; Dehra, révérend père Mackerness, lui écris selon votre désir. »

— Cinq ans, s'écria M. Vulfran, qui tout d'abord ne fut sensible qu'à cette indication ; que s'est-il passé depuis cette époque, et comment suivre une piste après cinq années écoulées ?

(A suivre).

**GRAND FEUILLETON**  
DE  
**„LA SENTINELLE“**  
Journal quotidien d'information et d'annonces

**EN FAMILLE**  
par  
**Hector MALOT**  
(Suite)

Perrine se demandait comment elle trouverait la salle à manger, mais elle n'eut pas à la chercher, un domestique en habit noir, qui se tenait dans le hall, la conduisit. Presque aussitôt, M. Vulfran entra ; personne ne le conduisait ; elle remarqua qu'il suivait un chemin en couloir posé sur le tapis, ce qui permettait à ses pieds de le guider et de remplacer ses yeux ; une corbeille d'orchidées, au parfum suave, occupait le milieu de la table, couverte d'une lourde argenterie ciselée et de cristaux taillés dont les facettes reflétaient les éclairs de la lumière électrique qui tombait du lustre.

Un moment elle se tint debout derrière sa chaise, ne sachant trop ce qu'elle devait faire ; heureusement M. Vulfran lui vint en aide :

— Assieds-toi.

Aussitôt le service commença, et le domestique qui l'avait amenée posa une assiette de potage devant elle, tandis que Bastien en apportait une autre à son maître, celle-là pleine jusqu'au bord.

Elle eût diné seule avec M. Vulfran qu'elle se fût trouvée à son aise ; mais sous les regards curieux, quoique dignes, des deux valets de chambre qu'elle sentait ramassés sur elle, pour voir sans doute comment mangeait une petite bête de son espèce, elle se sentait intimidée, et cet examen n'était pas sans la gêner un peu dans ses mouvements.

Pendant elle eut la chance de ne pas commettre de maladresse.

— Depuis ma maladie, dit M. Vulfran, j'ai l'habitude de manger deux soupes, ce qui est plus

commode pour moi, mais tu n'es pas fêlée, toi, qui vois clair, d'en faire autant.

— J'ai été si longtemps privée de soupe, que j'en mangerais bien deux fois aussi.

Mais ce ne fut pas une assiette du même potage qu'on leur servit, ce fut une nouvelle soupe, aux choux celle-là, avec des carottes et des pommes de terre, aussi simple que celle d'un paysan.

Au reste, le dîner garda en tout, excepté pour le dessert, cette simplicité, se composant d'un gigot avec des petits pois et d'une salade ; mais pour le dessert, il comprenait quatre assiettes à pied avec des gâteaux et quatre compotiers chargés de fruits admirables, dignes, par leur grosseur et leur beauté, des fleurs du surtout.

— Demain tu iras, si tu le veux, visiter les serres qui ont produit ces fruits, dit M. Vulfran.

Elle avait commencé par se servir discrètement quelques cerises, mais M. Vulfran voulut qu'elle prit aussi desabricots, des pêches et du raisin.

— A ton âge, j'aurais mangé tous les fruits qui sont sur la table... si on me les avait offerts.

Alors Bastien, bien disposé par cette parole, voulut mettre sur l'assiette « de cette petite bête », comme il l'eût fait pour un singe savant, un abricot et une pêche qu'il choisit avec la compétence d'un connaisseur, quittant pour cela la place qu'il occupait derrière la chaise de M. Vulfran.

Malgré les fruits, Perrine fut bien aise de voir le dîner prendre fin ; plus l'épreuve serait courte, mieux cela vaudrait ; le lendemain, la curiosité satisfaite des domestiques la laisserait tranquille sans doute.

— Maintenant tu es libre jusqu'à demain matin, dit M. Vulfran en se levant de table, tu peux te promener dans le jardin au clair de la lune, lire dans la bibliothèque, ou emporter un livre dans ta chambre.

Elle était embarrassée, se demandant si elle ne devait pas proposer à M. Vulfran de se tenir à sa disposition. Comme elle restait hésitante, elle vit Bastien lui faire des signes silencieux que tout d'abord elle ne comprit pas : de la main gauche il paraissait tenir un livre qu'il feuilletait de la droite, puis, s'interrompant, il montrait M. Vulfran en remuant les lèvres avec une physionomie

# Persil

lave rapidement,  
bien et bon -  
marché.

Ville de La Chaux-de-Fonds

## Mise au concours

Le poste de  
**Surveillant des Halles**  
aux Abattoirs est mis au concours. — ENTRÉE EN  
FONCTIONS: 1<sup>er</sup> Juillet 1922. 5322

Les offres sont à adresser jusqu'au 20 Mai pro-  
chain, à la Direction des Abattoirs, où le cahier des  
charges peut être consulté. P 30228 C

## Aussi nourrissantes que la viande sont les Pâtes marque „Profit“

**NOS SPÉCIALITÉS :**  
Nouilles à la ménagère, qualité aux  
œufs et supérieure. Article de plus en  
plus apprécié.  
Napoli Macaroni extra-fin, en rouleau par-  
chemin de 500 grammes.  
Napoli-Spaghetti extra-fin.  
Cocerico, excellent macaroni aux œufs.  
Pastini, macaroni court et recourbé. Nouveauté !  
Milk-Macaroni, de meilleure semoule de blé  
dur et de lait des Alpes. 4500

**Goûtez, comparez et vous adopterez**

Fabrique de Produits Alimentaires „PROFIT“ S. A.  
CORCELLES (NEUCHÂTEL)

**Cyclistes! Motocyclistes!**

Pour obtenir complète satisfaction, adressez-vous  
en toute confiance au mécanicien-spécialiste

## H. SPIESS

Place du Monument à NEUCHÂTEL  
qui exécute toutes réparations et transformations  
dans ses ateliers

**AGENCE EXCLUSIVE :**  
des Vélos, marques: „Gurtner“, „Automoto“, „Görcke“,  
des Motos, „Janoir“, „Radco“, „Moser“.

MARCHANDISE GARANTIE — PRIX MODÉRÉS  
4788 VENTE A TERME FZ 511 N

## E. Gruber MODES

NEUCHÂTEL  
Rue du Seyon, 14b. 75, Parc, 75 1261

Tissus - Toilerie - Lingerie -  
Sous-vêtements - Beau choix de  
Tabliers - Bretelles. 9813  
TIMBRES ESCOMPTE NEUCHÂTELOIS.

Superbe choix de Chapeaux  
solo et paille et solo dep. fr. 12.-  
pour dames, jeunes filles et enfants

## Chapeaux paille

# Canton

Rue Léopold Robert 29  
TÉLÉPHONE 13.03

GHOIX COMPLET EN  
MAGASIN

### CHEMISERIE — COLS - CRAVATES — OMBRELLES

RÉPARATIONS — RECOUVRAGES  
S. E. N. J. 5% 5300

En cette saison  
il est tout indiqué de  
purifier notre sang

## Une cure de FERMENT PUR DE RAISINS

Marque H B  
préparé par  
Henri Burmann, Les Brenets  
P10015Le s'impose 3400

Le plus énergique des dépu-  
ratifs. Goût agréable. S'em-  
ploie contre: Aécés, Aphés,  
Boutons, Diabète, Eczéma,  
Feux, Furoncles, etc., etc. En  
flacon fr. 6.— franco. Embal-  
lage soigné. — Ecrire à M. Henri  
Burmann, LES BRENETS.

**+ DAMES +**  
trouveront les meilleures spé-  
cialités hygiéniques et conseils  
discrets au Dara-Export, Rhône  
6303, Genève. 3967

**Marcel Jacot**  
Tapisser-Décorateur  
Serre 8 — Téléph. 15.51  
Rideaux 5120

## Société Chorale

Direction: Ch. FALLER

Il est rappelé au public que la première  
répétition, où chacun peut se faire inscrire,  
aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juin prochain, à la  
Salle des Samaritains, Collège Primaire,  
à 20 heures et demie. 5441

## Salle de la Croix-Bleue

Mardi 23 mai 1922, à 20 h. et quart  
Portes: 19 h. et demie

## Grand Concert de Gala

donné par la 5422  
Musique Militaire „Les Armes-Réunies“  
Direction: M. L. FONTBONNE, prof.  
avec le bienveillant concours des solistes de la société  
qui prendront part à l'épreuve individuelle de Dijon.  
Au piano: M. Wilhelm RODÉ.

Le programme comprendra les œuvres qui seront exécutées au  
Concours International de musique de Dijon.  
Location dès jeudi 18 mai au magasin de musique Beck et le soir  
du concert à l'entrée. Prix des places: Fr. 3.30, 2.20, 1.10.

## TRANSPORTS INTERNATIONAUX

### J. VÉRON, GRAUER & Co

La Chaux-de-Fonds 3834

Expéditions de tous genres  
Services spéciaux pour l'horlogerie  
Formalités en douane - Contrôle et Garantie

Bureaux à Morteau, Pontarlier, Vallorbe, Bellegarde,  
Genève, Marseille, Le Havre, Brigue, Domodossola

## ENGRAIS CHIMIQUES

pour jardins

à la  
**DROGUERIE GÉNÉRALE S. A.**  
LA CHAUX-DE-FONDS — FLEURIER  
Premier-Mars 4 5314  
Baisse de prix

animée. Tout à coup elle crut qu'il lui expliquait  
qu'elle devait demander à M. Vulfran de lui faire  
la lecture; mais comme elle avait déjà eu cette  
idée, elle eut peur de traduire la sienne plutôt  
que celle de Bastien; cependant elle se risqua:  
— Mais n'avez-vous pas besoin de moi, monsieur?  
Ne voulez-vous pas que je vous fasse la lecture?  
Elle eut la satisfaction de voir Bastien l'ap-  
plaudir par de grands mouvements de tête: elle  
avait deviné, c'était bien cela qu'elle devait dire.  
— Il convient que quand on travaille, on ait  
ses heures de liberté, répondit M. Vulfran.  
— Je vous assure que je ne suis pas fatiguée  
du tout.  
— Alors, dit-il, suis-moi dans mon cabinet.  
C'était une vaste pièce sombre, qu'un vestibule  
séparait de la salle à manger, et à laquelle con-  
duisait un chemin de toile qui permettait à M.  
Vulfran de marcher franchement, puisqu'il ne  
pouvait s'égayer et qu'il avait dans la tête comme  
dans les jambes le juste sentiment des dis-  
tances.  
Perrine s'était plus d'une fois demandé à quoi  
M. Vulfran passait son temps lorsqu'il était seul  
puisque'il ne pouvait pas lire; mais cette pièce,  
lorsqu'il eut pressé un bouton d'éclairage, ne  
répondit rien à cette question; pour meubles, une  
grande table chargée de papiers, des cartonniers,  
des sièges, et c'était tout; devant une fenêtre un  
grand fauteuil voltaire, mais sans rien autour.  
Cependant l'usure de la tapisserie qui le recou-  
vrait semblait indiquer que M. Vulfran devait y  
rester assis pendant de longues heures, en face  
du ciel, dont il ne voyait même pas les nuages.  
— Que me lirais-tu bien? demanda-t-il.  
Des journaux étaient sur la table enveloppés  
de leurs bandes multicolores.  
— Un journal, si vous voulez.  
— Moins on donne de temps aux journaux,  
mieux cela vaut.  
Elle n'avait rien à répondre, n'ayant dit cela  
que pour proposer quelque chose.  
— Aimes-tu les livres de voyage? demanda-t-il.  
— Oui, monsieur.  
— Moi aussi; ils amusent l'esprit en le fai-  
sant travailler.  
Puis, comme s'il se parlait à lui-même sans  
qu'elle fût là pour l'entendre:  
« Sortir de soi, vivre d'autres vies que la sien-  
ne. »  
Mais après un moment de silence, revenant à  
elle:  
— Allons dans la bibliothèque, dit-il.  
Elle communiquait avec le cabinet, il n'eut qu'à  
porter à ouvrir et, pour l'éclairer, qu'un bou-  
ton à pousser; mais comme une seule femme n'é-

luma, la grande salle aux armoires de bois noir  
resta dans l'ombre.  
— Connais-tu « Le Tour du Monde »? deman-  
da-t-il.  
— Non, monsieur.  
— Eh bien, nous trouverons dans la table al-  
phabétique des indications qui nous guideront.  
Il la conduisit à l'armoire qui contenait cette  
table, et lui dit de la chercher, ce qui demanda  
un certain temps; à la fin cependant elle mit la  
main dessus.  
— Que dois-je chercher? dit-elle.  
— A l'I, le mot Inde.  
Ainsi il suivait toujours sa pensée, et n'avait  
nullement l'idée de vivre la vie des autres comme  
il avait semblé en exprimer le désir, car ce qu'il  
voyait certainement, c'était vivre celle de son  
fils en lisant la description des pays où il le  
faisait rechercher.  
— Que vois-tu? dit-il.  
— « L'Inde des Rajahs », voyage dans les  
royaumes de l'Inde centrale et dans la présiden-  
ce du Bengale, 1871, 209 à 288.  
— Cela veut dire que dans le deuxième volu-  
me de 1871, à la page 209, nous trouverons le  
commencement de ce voyage; prends ce volume  
et rentrons dans mon cabinet.  
Mais quand elle eut atteint ce volume sur une  
planche basse, au lieu de se relever, elle resta à  
regarder un portrait placé au-dessus de la che-  
minée, que ses yeux, qui peu à peu étaient ha-  
bitués à la demi-obscurité, venaient d'apercevoir.  
— Qu'as-tu? demanda-t-il.  
Franchement elle répondit, mais d'une voix  
émue:  
— Je regarde le portrait placé au-dessus de la  
cheminée.  
— C'est celui de mon fils à vingt ans, mais tu  
dois bien mal le voir, je vais l'éclairer.  
Allant à la boiserie, il pressa un bouton, et un  
foyer de petites lampes placé au haut du ca-  
dre et en avant du portrait l'inonda de lumière.  
Perrine, qui s'était relevée pour se rapprocher  
de quelques pas, poussa un cri et laissa tomber  
le volume du « Tour du Monde ».  
— Qu'as-tu donc? dit-il.  
Mais elle ne pensa pas à répondre, et resta  
les yeux attachés sur le jeune homme blond, vêtu  
d'un costume de chasse en velours vert, coiffé  
d'une casquette haute à large visière, appuyé d'une  
main sur un fusil et de l'autre flattant la tête  
d'un épagneul noir, qui venait de jaillir du mur  
comme une apparition vivante. Elle était frémissante  
de la tête aux pieds, un flot de larmes cou-  
lait sur son visage, sans qu'elle eût l'idée de les  
retenir, emportée, abîmée dans sa contemplation.  
Ce furent ces larmes qui, dans le silence qu'elle  
gardait, trahirent son émoi.

— Pourquoi pleures-tu?  
Il fallait qu'elle répondit; par un effort suprême  
elle tâcha de se rendre maîtresse de ses pa-  
roles, mais en les entendant elle sentit toute leur  
incohérence:  
— C'est ce portrait... votre fils... vous son père...  
Il resta un moment ne comprenant pas, atten-  
dant, puis avec un accent que la compassion at-  
tendrait:  
— Et tu as pensé au tien?  
— Oui, monsieur... oui, monsieur.  
— Pauvre petite!

XXXIII

Quelle surprise le lendemain matin, quand, en  
entrant dans le cabinet de leur oncle pour le dé-  
pouilleusement du courrier, les deux neveux, tou-  
jours en retard, virent Perrine installée à sa ta-  
ble comme si elle ne devait pas en démarrer!  
Talouel s'était bien gardé de les prévenir, mais  
il s'était arrangé de façon à se trouver là quand  
ils arriveraient, et à se « payer leur tête ».  
Elle fut tout à fait drôle, et par là réjouissante  
pour lui; car s'il était furieux de l'intrusion de  
cette mendiante, qui du jour au lendemain, sans  
protection, sans rien pour elle, s'imposait à la  
faiblesse sénile d'un vieillard, au moins était-ce  
une compensation de voir que les neveux éprou-  
vaient une fureur égale à la sienne. Qu'ils  
étaient donc amusants en jetant sur elle des re-  
gards impatients dans lesquels il y avait autant  
de colère que de surprise! Evidemment ils ne  
comprenaient rien à sa présence dans ce cabinet  
sacré, où eux-mêmes ne restaient que juste le  
temps nécessaire pour écouter les explications  
que leur oncle avait à leur donner, ou pour rap-  
porter les affaires dont ils étaient chargés. Et  
les cotings d'œil qu'ils échangeaient en se consul-  
tant sans oser prendre un parti, sans même oser  
risquer une observation ou une question, le fai-  
saient rire sans qu'il prit la peine de leur ca-  
cher sa satisfaction et sa moquerie, car si une  
guerre ouverte n'était pas déclarée entre eux, il  
y avait beaux jours qu'ils savaient à quoi s'en  
tenir les uns et les autres sur leurs sentiments  
réciproques nés des secrètes espérances que cha-  
cun nourrissait de son côté: Talouel contre les  
neveux; les neveux contre Talouel; ceux-ci l'un  
contre l'autre.

Ordinairement Talouel se contentait de leur  
marquer son hostilité par des sourires ironiques  
ou des silences méprisants sous une forme de  
politesse humble, mais ce jour-là il ne put pas  
résister à l'envie de leur jouer une comédie de sa  
façon qui lui donnerait quelques instants d'agré-  
ment: ah! ils le prenaient de haut avec lui parce

qu'ils se croyaient tous les droits en vertu de leur  
naissance, — neveux bien au-dessus de directeur;  
l'un parce qu'il était fils d'un frère, l'autre fils  
d'une sœur du patron, tandis que lui, qui n'était  
que fils de ses œuvres, avait travaillé au succès  
de la glorieuse maison qui pour une part, une  
grosse part, était sienne, eh bien! ils allaient  
voir. Ah! ah!

Il sortit avec eux, et bien qu'ils parussent  
pressés de rentrer dans leurs bureaux pour se  
communiquer leurs impressions et sans doute  
voir ce qu'ils avaient à faire contre l'intruse, d'un  
signe auquel ils obéirent, — ce qui était déjà un  
triomphe, — il les emmena sous la véranda,  
d'où le bruit des voix contenues ne pouvait pas  
arriver jusqu'au bureau de M. Vulfran.  
— Vous avez été étonnés de voir cette... petite  
installée dans le bureau du patron, dit-il.  
Ils ne furent pas devoir répondre, ne pouvant  
pas plus reconnaître leur étonnement que le nier.  
— Je l'ai bien vu, dit-il en appuyant; si vous  
n'étiez pas arrivés en retard ce matin, j'aurais pu  
vous prévenir pour que vous vous tinssiez  
mieux.  
Ainsi il leur donnait une double leçon: — la  
première, en constatant qu'ils étaient en retard;  
la seconde, en leur disant, lui qui n'avait passé  
ni par l'École polytechnique, ni par les collèges,  
que leur tenue avait manqué de correction.  
Peut-être la leçon était-elle un peu grossière,  
mais son éducation l'autorisait à n'en pas cher-  
cher une plus fine. D'ailleurs les circonstances  
lui permettaient de ne pas se gêner avec eux:  
quoiqu'il dit, ils l'écoutaient; et il en usait.  
Il continua:  
— Hier M. Vulfran m'a averti qu'il installait  
cette petite au château, et que désormais elle tra-  
vaillerait dans son cabinet.  
— Mais quelle est cette petite?  
— Je vous le demande. Moi je ne sais pas;  
M. Vulfran non plus, je crois bien.  
— Alors?  
— Alors il m'a expliqué que depuis longtemps  
il voulait avoir près de lui quelqu'un d'intelligent,  
de discret, de fidèle, en qui il pourrait avoir  
pleine confiance.  
— Ne nous a-t-il pas? interrompit Casimir.  
— C'est justement ce que je lui ai dit: N'avez-  
vous pas M. Casimir, M. Théodore? M. Casimir,  
un élève de l'École polytechnique, où il a tout  
appris, en théorie s'entend, qui pour l'X ne craint  
personne, enfin qui vous est si attaché; M. Théo-  
dore, qui connaît la vie et le commerce pour  
avoir passé ses premières années auprès de ses  
parents, dans des difficultés qui pour sûr l'ont  
formé; et qui d'autre part a pour vous tant  
d'affection. Est-ce que tous deux ne sont pas  
intelligents, discrets, fidèles, et ne pouvez-vous

**Léopold ROBERT**  
 Masseur - Pédicure  
 Garde-malade  
 diplômé, autorisé  
 Téléph. 17.83 Serre 39  
 P20336C 9792 Se recommande.

# LE JOCKEY DISPARU

Dès Samedi  
 au  
**Palace**

## Boucherie SCHWEIZER

Téléph. 5.01 Place de l'Hôtel-de-Ville Téléph. 5.01

offre toujours à sa bonne clientèle:

**Bœuf du pays** 1<sup>er</sup> choix, depuis fr. 1.20 à 2.- le 1/2 kilo

**Beau gros Veau** de fr. 1.50 à 2.- le demi-kilo

**Porc frais, Porc fumé**, à fr. 1.80, 2.20 et 2.50 le demi-kilo

Spécialité de **Saucisse à la viande** à fr. 2.- le 1/2 kilo

**Saucisse au foie extra**, à fr. 1.- le demi-kilo

**Lard et Panne** à fr. 1.- le demi-kilo 5468

Service à domicile. Se recommande.

### Attention!

**OUVERTURE** de la

## CHARGUTERIE JURASSIENNE

Rue de la Côte 7 - Entrée rue Henry-Grandjean

LE LOCLE

Bien assorti en  
**Veau de premier choix**  
**Porc frais, salé et fumé**  
 Excellentes saucisses à la viande et au foie  
 Charcuterie cuite

P 10202 Le 5478

SPÉCIALITÉ DE SAUCISSE A ROTIR

Tous les samedis  
**Pieds, Oreilles, Groins, Genoux, etc.**

Par des marchandises de première qualité et des prix modérés, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Se recommande, **Marcel FAVRE.**

Société Coopérative de  
**CONSUMMATION**  
 de Neuchâtel et Environs

**Vin blanc de Neuchâtel**

Premiers crus  
 Récoltes 1919 et 1920  
**Fr. 1.80 la bout.**  
 (verre à rendre)  
 Dans tous nos Magasins

**Chapeaux Paille**

Grand Choix  
**Chapeaux Toile** à fr. 1.-  
 au choix, pour enfants

Chemises - Cois - Cravates  
 etc., etc. 5473

**A l'Univers**  
 72, Léopold-Robert, 72

**Machines à écrire**

Réparations et revisions de  
 tous les systèmes par personnel  
 qualifié. Rubans et Papiers  
 carbone des premières mar-  
 ques. P22207C 5380  
**Henri SPÄTIG.** Tél. 12.41

## Travaux au Concours

La Commission de l'Hôpital d'Enfants met au concours divers travaux de serrurerie, ferblanterie et fourniture de toile pour l'installation de stores au dit bâtiment.

Les formulaires de soumission peuvent être demandés au bureau de M. Ernest Lambelet, architecte, du 19 au 24 mai, chaque jour de 11 heures à midi. P22236C 5443

## Grande Pêche!

Au Magasin Rue de la Serre 61 et sur la Place du Marché

**Cabillauds**, à 65 ct. la livre  
**Colins**, à fr. 1.-  
**Paléas vidées**, à fr. 2.25  
**Perches**, à fr. 1.20  
**Traites et Carpes vivantes**  
**Brèmes vivantes**, 1.20 la liv.  
**Brèmes**, à 45 ct.  
**Poilets de Bresse - Beaux lapins frais**  
 Tél. 14.54 Se recommande,  
 5472 M<sup>me</sup> DANIEL.

**CONTRIBUABLES**  
**PRÉPAREZ LE PAIEMENT**  
**DE VOTRE PROCHAIN IMPÔT PAR**  
**L'ACHAT DE TIMBRES IMPÔT**

## Salon Coopératif de Coiffure

pour Messieurs  
 Temple 29 LE LOCLE

Nous informons notre fidèle clientèle qu'un **nouvel employé** a été engagé. Elle nous en saura sans doute gré, car le service sera encore plus prompt et le travail du personnel allégé. Nous profitons de l'occasion pour nous recommander au public du Locle et des environs et pour insister auprès de tous les coopérateurs afin qu'ils favorisent notre entreprise.

Soins extra-soignés. Prix modiques.  
 Suppression du pourboire

Nos rayons de **Parfumerie** et **Articles de toilette** sont au complet

Prix très avantageux pour:  
 Savons de toilette fins et mi-fins  
 Savons de bain  
 Savons pour la barbe  
 Eau de Cologne  
 Vinaigre de toilette  
 Lotion contre la chute des cheveux  
 Brillantine liquide et cristallisée  
 Pâtes et poudres dentifrices  
 Eaux dentifrices  
 Teinture pour les cheveux  
 Poudres shampooing  
 Crèmes et cosmétiques  
 Blocs antiseptiques  
 Parfumerie, Poudres de riz  
 Rasoirs en tous genres et qualités  
 Cuir à rasoirs  
 Bols et pinceaux  
 Brosse à dents et à cheveux  
 Peignes et peignettes  
 Glaces de poche et à main  
 Filets couvre-tête en cheveux naturels, pour dames

**Cigares, Cigarettes et Tabacs**  
 Se recommande: Le gérant, **Martin WANNER.**

## BUFFET DE LA GARE, CORCELLES

Samedi 20 et dimanche 21 mai, dès 15 h. chaque jour

## GRANDE VAUQUILLE

organisée par la  
**Musique ouvrière de Neuchâtel**  
 Valeur exposée: 280 fr.

Dimanche après-midi **GRAND CONCERT** par la fanfare

Roue aux millions, jeux divers

**Le soir à 18 h. BAL**

**Ch. NUDING**

Léopold-Robert 8a LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 5.65

HAUTS-GENEVEYS - Téléphone 66 | SAIGNELEBIER - Téléphone 74

**Vente de tous les matériaux de construction y compris les tuiles**

**Fabrication de planelles en ciment unies et à dessins**

**Fabrication de tuyaux en ciment toutes grandeurs** 4487

**PRIX TRÈS AVANTAGEUX**

**Appartement.** On désire changer logement de 4 pièces, bien situé, confort, etc., contre un de 3 pièces, corridor éclairé, bonne situation et confort, quartier du Succès ou de l'Ouest. - Offres sous chiffre W. M. 5292 au bureau de La Sentinelle.

**Cordonnerie Jurassienne**  
 Edgar Schätz 4835  
 5, rue Fritz-Courvoisier, 5 -  
 livre bien et bon marché

**A louer** belle chambre non meublée. - S'adresser Paix 51, au 2<sup>me</sup> étage. 5452

**A vendre** une nichée chiens bouledogue pur race. - S'adr. chez M. Louis Nussbaum, **Courtelay.** 5453

**A vendre** un beau lit de milieu Louis XV avec sommier et matelas crin animal, bien conservé, ainsi qu'un potager usagé, valeur 30 fr. - S'adresser, le soir après 6 heures, rue des Bassets 68, au 1<sup>er</sup> étage.

**On demande** à acheter une malle-panier d'occasion. - S'adr. Paix 71, 2<sup>me</sup> étage à gauche. 5410

**Occasion.** Jolie robe et combinaison en nanzouk blanc, pour fillette de 13 ans, est à vendre. - S'adresser Industrie 21, rez-de-chaussée, **Le Locle.** 5395

**Poulailler** construction neuve et solide, facilement transportable sans être démonté, est à vendre. - Prix avantageux. - S'adresser rue des Crétets 109a, au 1<sup>er</sup> étage, (La Fougère). 5477

**Lessiveuse** expérimentée se recommande pour des journées. - S'adresser rue du Temple-Allemand 79 au 4<sup>me</sup> étage. 5221

### Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** - 13. René-Ernest, à Ernest Busi, menuisier, et à Marguerite née Humbert-Droz. - 14. Lilliane-Carmen, à Georges-Charles Perrenoud, commissionnaire, au Locle, et à Rosa-Chiaretta née Sahli. - Marie-Louise, à Charles Blandinier, jardinier, à Cormondrèche, et à Marguerite née Gentil. - René-Edmond, à Edmond-Emile Thiébaud, ouvrier de fabrique, et à Lucie-Eva née Pfenniger. - Charles-André, à Charles-Benjamin Hiltbrunner, manoeuvre aux C. F. F., et à Germaine-Charlotte née Morax. - 16. Claudine-Liliane, à Henri-Numa Vuille, horloger, et à Anna née Hasler. - Antoinette-Alice, à Antoine-Samuel Porchet, employé communal, et à Alice née Gaillard.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 18 mai 1922

**Naissance.** - Aellen, Marcel, fils de William-Arthur, horloger, et de Eglantine née Jeanneret, Bernois.

**Mariages civils.** - Spahr, William-Albert, horloger, Bernois et Neuchâtelois, et Gutman, Marthe-Hélène, horlogère, Bernoise. - Péguignot, Joseph-Ariste-Albert, cocher, Français, et Durand, Olga, ménagère, Bernoise. - Cotting, Louis-Constant, forgeron, Fribourgeois, et Rochotte, Victoria - Hubertine, ménagère, Française. - Stettler, Emile, empl. C. F. F., et Lehmann, Elisa-Marie-Lina, sténodactylo, tous deux Bernois.

**Décès.** - 4785. Wiedmer, née Kernen, Elisabeth-Rosina, veuve de Arnold, Bernoise, née le 12 janvier 1862. - 4786. Cattin, Marie-Bernadette, fille de Eugène-Constant, et de Marie-Louise-Thérèse née Bouille, Bernoise, née le 15 janvier 1882.

Incinération n° 1227. Rochat, Jules-Léon, époux de Hélène-Lina née Colin, Vaudois, né le 11 novembre 1870.

### Inhumation

Vendredi 19 mai, à 13 1/2 h.: M<sup>lle</sup> Cattin, Marie-Bernadette, 40 ans et 4 mois, rue Sophie-Mairet 18, sans suite.

### LE LOCLE

Les membres de la Société de chant **L'Espérance Ouvrière** du Locle sont informés du décès de leur cher collègue

**Marcel HUGUENIN**  
 membre actif. Le Comité. 5458

### LE LOCLE

Le Comité du **Cercle Ouvrier** a le profond regret de faire part aux sociétaires du décès de

**Monsieur Marcel HUGUENIN**  
 membre actif. Nous présentons à sa famille notre profonde sympathie.

Le Locle, le 18 mai 1922. 5471

## La Polyclinique spéciale

des maladies de la peau et des voies urinaires aura lieu, en hiver, le mardi de 15 à 16 h. P30260C 559

Grand choix de Cercueils prêts à livrer  
 Cercueils d'incinérations et de transports  
 Tous les cercueils sont capitonnés  
**Prix sans concurrence**  
 Grand choix de 4791  
 COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES

## Pompes Funèbres M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Jean LEVI

Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

Monsieur et Madame Joseph Hirsch, Monsieur et Madame Alphonse Hirsch et leurs enfants, Monsieur Lucien Hirsch, Monsieur Léon Hirsch, Monsieur et Madame Paul Hirsch, Monsieur et Madame Louis Hirsch et leur enfant, Monsieur Marcel Mossé, Monsieur et Madame Henri Bonardi et famille, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Jules HIRSCH

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé subitement dans sa 49<sup>me</sup> année.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 1922.

L'enterrement aura lieu **vendredi 19 courant, à Genève.** 5429

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Que la volonté soit faite et non la nôtre.

*Au revoir, bien-aimée!  
 Ta tâche est terminée,  
 Tu l'as accomplie vaillamment.  
 A ta famille éplorée,  
 Trop tôt tu fus enlevée.  
 Ton souvenir reste dans nos cœurs  
 Comme un baume à notre douleur.  
 Repose en paix.*

Monsieur et Madame Gottfried Kernen-Kunz et famille; Monsieur et Madame Jacob Kernen et famille; Madame et Monsieur Luginbuhl-Kernen et famille; à Reutigen; Monsieur et Madame Gottlieb Kernen et famille; Monsieur et Madame Rudolf Kernen et famille, en Finlande; Monsieur et Madame Miller-Kernen et famille; Monsieur et M<sup>me</sup> Robert-Kernen et famille, en Amérique; Madame V<sup>e</sup> Adèle Quilleret-Widmer et famille; Monsieur et Madame Edmond Haenni-Baur et famille; Madame veuve Paul Seylaz-Widmer et famille; Monsieur Albert Widmer-Emch et famille; Monsieur et Madame Alcide Widmer et famille, tous à La Chaux-de-Fonds ainsi que les familles Widmer, Ackermann, Leinhard, Schlatter, Tribolet, Cattaneo et Hofpauer, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

## Madame V<sup>e</sup> Rosa WIDMER-KERNEN

que Dieu a enlevée subitement à leur affection, à 14 1/4 h., le mercredi 17 mai, dans sa 61<sup>me</sup> année.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 1922.

L'enterrement aura lieu, sans suite, **samedi 20 courant**, à 13 1/2 heures.

Domicile mortuaire: **Rue Léopold-Robert 61.**  
 Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### LE LOCLE

Son soleil s'est couché avant la fin du jour,  
 Ton souvenir restera dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Albin Huguenin-Marguerat; Monsieur et Madame Maurice Huguenin-Anderegg et leur enfant; Monsieur et Madame Albin Huguenin-Moser; Monsieur et Madame Paul Huguenin-Kunz; Mademoiselle Blanche Stortz, sa fiancée, au Locle; ainsi que les familles Huguenin, Marguerat, Marendaz, Caccivio, Rat, Racine, Matthey, Chopard, Vuiller, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Marcel HUGUENIN

leur cher fils, frère, beau-frère, fiancé, oncle, neveu, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui mercredi 17 mai, à 17 heures, à l'âge de 22 ans, après une courte mais bien pénible maladie.

Le Locle, le 17 mai 1922.

L'enterrement, sans suite, aura lieu **samedi 20 courant**, à 1 heure.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: **rue du Marais 32.** 5457

### MADRETSCH

*Au revoir, bien-aimée,  
 Ta tâche est terminée,  
 Tu l'as remplie vaillamment.  
 A ta famille éplorée,  
 Trop tôt tu fus enlevée.  
 Ton souvenir reste dans nos cœurs.  
 Comme un baume à notre douleur.*

Monsieur Daniel Calame et ses enfants, Henriette, Hélène, Arthur, Jeanne, Alice et Suzanne; les familles alliées, Tellenbach, L'Eplattenier, Robert, Couty, Barrézoni, Bachmann, Schmocker, Baur et Herzog, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur chère et regrettée épouse, mère et parente,

## Madame Amélie CALAME née Robert

survenu jeudi 18 mai, à 12 1/4 heures, à l'âge de 45 1/2 ans, après quelques jours de grandes souffrances, supportées avec résignation.

MADRETSCH, le 18 mai 1922.

L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu **samedi 20 courant**, à 10 heures du matin.

Domicile mortuaire: **Rue des Cygnes 2.**  
 Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 5470

## LA SCALA

Dès ce soir, la fin

## PARISETTE

Ce soir, avec cette annonce  
**Fr. 0.75 1.10 1.60**  
 au lieu de 5480  
**Fr. 1.10 1.60 2.20**

## Cinéma Palace

Encore ce soir

## POUCETTE

Ce soir, avec cette annonce 5479

Deux personnes paient une place

## COMPLETS

pour hommes  
 48.- 58.- 64.- 75.- 89.-  
 Complètes pour garçons, en toile et drap, depuis **5.90**

TRÈS AVANTAGEUX 5466

**A la Confiance, Serre 10**

## Les béquilles de la paix

L'Allemagne est satisfaite des résultats obtenus par la conférence de Gênes. Ils lui permettront de sortir de son isolement économique et de faire le « pont » entre l'Europe et la Russie

GENES, 19. (Sp.) — Le correspondant particulier de l'agence télégraphique suisse apprend dans les milieux de la délégation allemande ce qui suit au sujet de l'impression d'ensemble que l'on y a gagnée sur la conférence :

Dans les milieux de la délégation du Reich, on est convaincu que les malentendus et les fausses interprétations attachées au traité de Rapallo n'existent plus aujourd'hui nulle part sérieusement. Dans la suite de la discussion des questions russes, la délégation allemande a pu rendre certains services à l'idée de la paix en s'efforçant d'atténuer maintes oppositions qui avaient surgi entre la Russie et les autres puissances. Elle croit avoir donné ainsi l'assurance la plus sincère que, par la conclusion de Rapallo, elle a voulu non point agrandir, mais bien franchir le fossé ouvert entre la Russie et le reste du monde. Elle croit pouvoir s'attribuer une part indirecte dans le règlement provisoire de la question russe, présumption faite que la voie dans laquelle on s'est engagé à Gênes, aboutisse dans trois mois, à un résultat définitif satisfaisant.

Il serait certes excessif de prétendre que la conférence de Gênes a justifié tous les espoirs que le monde avait placés en elle. Le ciel européen est encore assombri par bien des nuages. Le but déclaré de Gênes était de ramener l'Europe centrale dans l'orbite de la production mondiale et de la consommation mondiale. Pour donner à ce problème une solution radicale, il eût fallu aussi traiter la question allemande. Les antagonismes politiques n'ont pas été complètement réduits, mais il est cependant permis d'exprimer l'espoir que Gênes a tout au moins préparé le terrain sur lequel pourra prospérer la pacification définitive de l'Europe.

Il est indubitable que la conférence a servi utilement le but essentiel qu'on lui avait assigné, à savoir de dissiper ce qui restait de l'atmosphère de la guerre, et de frayer la voie à une nouvelle ère de paix.

## Les diplomates gâcheurs font leurs malles !

LONDRES, 19. — On assure qu'à moins d'événements imprévus, M. Lloyd George, accompagné de toute la délégation britannique, arrivera samedi. Les partisans du premier ministre organisent, à son intention, une manifestation de sympathie à son arrivée à la gare de Victoria. Ils ont adressé à ce sujet, à tous les députés coalitionnistes, une lettre exaltant les mérites de M. Lloyd George, aussi bien dans la conduite des affaires intérieures que dans le rôle de représentant suprême de la Grande-Bretagne à Gênes.

Il est probable que dès son arrivée, M. Lloyd George se rendra au Chequers, où il se reposera et préparera le grand discours qu'il prononcera la semaine prochaine aux Communes, sur les résultats de la conférence de Gênes. On lui prête aussi l'intention de prononcer, à la Pentecôte, un grand discours pour répondre aux critiques de lord Grey. Les élections anglaises n'auront pas lieu en juin.

MILAN, 19. — Le « Corriere della Sera » annonce que M. Child, ambassadeur américain, quittera Gênes vendredi matin. M. Lloyd George partira vendredi, à 16 h. 40. MM. Bénès et Seydoux sont déjà partis. L'ambassadeur Barrère est déjà parti jeudi pour Rome. MM. Barthou et Colrat quitteront Gênes samedi matin.

## La défense d'Ustori

MILAN, 19. — Service spécial. — Au cours du procès du théâtre Diana, le citoyen Ustori a fait les déclarations suivantes au sujet de la complicité dont on l'accuse non pas pour l'attentat du théâtre Diana, mais pour CELUI DE LA GARE NORD, à Milan :

« Je suis complètement étranger aux faits qu'on me reproche. Je suis innocent. Je n'ai pas participé aux faits du 23 mars. Je ne suis allé à la réunion de la rue Casale que parce que je savais qu'on y parlerait de Malatesta. Le soir du 23, au moment où tous espéraient que Malatesta serait libéré, je me rendis à la Porte tessinnoise. Là, Ghezzi propose de faire exploser quelque part une petite bombe qu'il avait en poche. Je l'en dissuadai. Il me parut que je l'avais convaincu. Après ce bref échange de paroles, je rentrai chez moi, en tram.

Le lendemain, Ustori se rendit à l'« Umanità Nova », qu'il trouva dévastée. Après avoir passé à la Chambre du Travail, il quitta Milan pendant quinze jours et se rendit avec sa famille à Spino d'Adda. Au retour, on l'informa de la grosse accusation qui pesait sur lui.

Il décida de se rendre en Suisse pour y trouver du travail. Là, dit-il, je fus victime d'une nouvelle « porcheria ». Je fus incarcéré 42 jours, puis expulsé.

« Vous confirmez avoir laissé vos compagnons avant d'arriver à la Porte tessinnoise ? demande le procureur. « Je le confirme entièrement. »

## L'épouvantable agonie d'un vieillard Enlisé dans un marais

PONTARLIER, 19. — Dans les marais à tourbières s'étendant près de Pontarlier, entre Bannans et la rivière, on a découvert, après de laborieuses recherches, le cadavre de M. Félicien Perny, 67 ans, propriétaire à Bannans, qui, parti de Larivière, lundi soir, n'était pas rentré à son domicile.

Encore très robuste, le vieillard marchait un peu péniblement ; il dut être trompé par l'obscurité et s'engagea dans les marais par un raccourci au lieu de suivre la route.

Le malheureux ne put se dégager de la vase où, lentement, il s'enfonça, trouvant ainsi une mort épouvantable après une longue agonie.

## M. Hermès à Paris

Seul l'emprunt international sauvera l'Allemagne de la banqueroute

PARIS, 19. — Havas. — Le « Temps », éditorial, dit que les documents fournis par M. Hermès à la commission des réparations comprennent des comptes budgétaires relatifs à l'exercice en cours, 1er avril 1922 au 31 mars 1923, desquels il résulte que le déficit du budget allemand est de 118 ½ milliards de marks-papier ; mais, ces documents ne contiennent évidemment pas les garanties nécessaires à l'obtention des crédits extérieurs. Ils n'établissent pas l'équilibre budgétaire, même de loin. Ils ne réalisent pas le contrôle que la commission des réparations veut instituer. La commission ne pouvait pas se contenter d'une pareille base pour discuter avec M. Hermès. Le ministre des Finances allemand a donc été prié, hier, de présenter d'autres propositions. Il en a aussitôt réitéré à son gouvernement.

Le « Journal des Débats » écrit que si M. Hermès s'est montré intransigent sur la création de 60 milliards d'impôts nouveaux et sur un contrôle interallié des finances, il aurait, par contre, suggéré la création d'un emprunt intérieur forcé qui atteindrait non seulement l'actif allemand en Allemagne, mais encore à l'étranger et qui pourrait mettre à la disposition du Reich une somme de 7 milliards-or.

Cette suggestion n'aurait pas paru inacceptable à la commission des réparations et, conclut le « Journal des Débats », voilà pourquoi vraisemblablement elle n'a pas rompu les négociations avec M. Hermès, malgré le caractère peu satisfaisant de l'ensemble de ses propositions écrites.

## EN SUISSE

### A la Commission de l'Union syndicale suisse

BERNE, 19. — Resp. — La commission de l'Union syndicale suisse a tenu jeudi à Olten, sous la présidence du conseiller national Oscar Schneeberger, de Berne, une séance pour préparer le congrès qui tiendra ses assises à la Maison du Peuple, à Berne, les 27 et 28 mai. La commission a repoussé à une grande majorité une proposition de Bâle demandant que le congrès discute à nouveau la tendance et la tactique dans l'Union syndicale suisse. Le congrès qui s'est tenu en 1920 à Neuchâtel, avait déjà discuté de semblables propositions qui étaient alors celles de Schneider, de Bâle. Elles avaient déjà toutes été repoussées. La commission a accepté une résolution repoussant la baisse des salaires et la prolongation des heures de travail ainsi que la réduction des allocations aux chômeurs. La commission demande qu'une campagne soit organisée dans toute la Suisse pour lutter contre la réaction. La commission demande que les autorités augmentent les occasions de travail pour occuper les chômeurs.

## DRAME DE LA FOLIE

### Une fillette tuée par sa mère

GENEVE, 19. — Un horrible drame a mis en émoi la paisible population du hameau de Chauffemerande, situé à 8 km. de la commune de Viuz-en-Sallaz. Mme veuve Céline Pauthex-Pracède, née Duchosal, 42 ans, ménagère à Chauffemerande, a, au cours d'une crise subite de folie tué sa fillette Jeanne-Henriette, âgée de 7 ans et demi.

Mme Pauthex, qui jouissait de l'estime générale, habitait une coquette maison à Chauffemerande. Sa fille aînée, Louise, 21 ans, travaille à Paris ; un fils, âgé de 17 ans, est à l'Ecole d'agriculture de Contamine-sur-Arve. Enfin, elle avait avec elle sa petite fille Jeanne-Henriette, âgée de 7 ans et demi, qu'elle adorait et choyait on ne peut mieux.

### La découverte du cadavre

A 9 heures du soir, elle quitta tranquillement ses voisins. Le lendemain matin, à 6 heures, Mlle Justine Musy, qui revenait de la fruitière, aperçut sur le bord du petit ruisseau « Le Grillon », une femme à genoux, qu'elle reconnut pour être Mme Pauthex et qu'elle interpella ; pour toute réponse, cette dernière balançait son corps de droite à gauche. Prise de peur, Mlle Musy appela ses voisins qui accoururent et trouvèrent Mme Pauthex dans un état lamentable, portant des traces de blessures à la tête et au cou. On voulut la transporter à son domicile sis à 30 mètres du ruisseau, mais là, on trouva portes closes. On appela la fillette que l'on ne trouvait pas.

Une voisine retourna près du ruisseau voir si Mme Pauthex n'avait pas laissé ses clefs ; là, voyant du linge qui émergeait de l'eau, elle voulut l'en tirer, mais à sa grande frayeur elle aperçut le corps de la pauvre petite Jeanne-Henriette ; elle appela au secours et des voisins vinrent retirer le cadavre déjà raidi de la malheureuse enfant.

### Une scène horrible

Des renseignements que nous avons pu recueillir sur place, voici comment se serait déroulée cette terrible scène : Mme Pauthex, prise d'une crise subite de folie, a essayé, vers minuit et demi, de sectionner la gorge de sa fillette ; puis, la fenêtre de la chambre du premier étage étant ouverte, elle la jeta par celle-ci pour s'y précipiter à son tour ; ce sont les empreintes digitales sur la fenêtre qui laissent percevoir ce geste. Sa fillette n'est pas morte, elle l'emporte dans le ruisseau « Le Grillon », et là la plonge dans une eau boueuse produite par la grosse pluie de la nuit ; l'enfant succombe par asphyxie dans l'eau ; la mère se met à genoux sur elle et reste dans cette position jusqu'à 6 heures du matin, heure à laquelle la jeune Musy la découvrit.

Horrible détail : la mère a dû également, au cours de la nuit, tenter de se sectionner la gorge, mais sans y parvenir ; son état, quoique très grave, n'est pas désespéré ; elle ne se rend pas du tout compte du crime accompli et paraît être dans un état d'hébétément le plus complet et réclame à chaque instant sa petite Jeanne.

## Noyades

FRIBOURG, 19. — Le jeune Widmer, dix ans, de Neuveville, qui cherchait à recueillir le bois entraîné par la Sarine, a été emporté par le courant. Il a disparu sans que les recherches aient pu faire retrouver son cadavre.

VALLORBE, 19. — Le corps de André Blanc a été retrouvé au barrage du Day, à un kilomètre de l'endroit de sa chute.

## Condamnation d'une bande de cambrioleurs

LAUSANNE, 19. — Le tribunal criminel de Lausanne, après trois jours de débats, a condamné de cinq ans de réclusion, à 25 ans de privation des droits civiques, une bande de dix cambrioleurs qui avaient opéré dans des magasins et dans des caves de cette ville.

## Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds

Elle s'est réunie hier soir, sous la présidence de notre camarade H. Guinand, président.

Après l'exposé de l'activité du Conseil scolaire, le président donne connaissance d'une série de mutations opérées dans nos classes.

La commission procède ensuite à la nomination d'une institutrice et de deux instituteurs.

Pour le poste d'institutrice, Mme Péter est appelée provisoirement pour une année, en raison des circonstances spéciales que nous traversons et qui peut exiger une nouvelle réduction de classes si notre population scolaire diminuait encore.

Par mesure de justice, M. Courvoisier réclame la nomination provisoire aussi des deux instituteurs. Abel Vaucher lui fait remarquer qu'il ne peut s'agir ici de justice du moment que les deux instituteurs à nommer iront occuper des classes des environs qui ne pourront en tout état de cause être supprimées. M. Buhler, inspecteur des écoles, ajoute qu'il eût fallu l'indiquer dans les mises au concours, pour que nous puissions faire des nominations provisoires. Finalement, la proposition de M. Courvoisier est repoussée.

Pour occuper l'un de ces deux postes, le groupe socialiste propose M. Jean Rosselet, instituteur à Fontaines. Les bourgeois font opposition à cette proposition prétextant qu'il faut choisir quelqu'un de La Chaux-de-Fonds. M. Paul Buhler s'opposera à une nomination par voie d'appel si nous ne désignons pas M. Robert, instituteur aux Planchettes. W. Cosandier fait remarquer que les bourgeois seront mal placés pour invoquer la question du chômage, ainsi que l'a fait M. Courvoisier, pour influencer la décision de la commission scolaire, aussi longtemps que des patrons de notre ville donneront du travail en dehors de La Chaux-de-Fonds durant la crise.

Ch. Bourquin et Carlo Picard s'élèvent contre le localisme exagéré dont font preuve quelques-uns des représentants bourgeois. Abel Vaucher rend la commission attentive au danger qu'il y aurait pour l'enseignement primaire en notre ville en faisant une règle absolue de la proposition bourgeoise de ne nommer comme instituteurs à La Chaux-de-Fonds que des candidats préparés par notre école normale, car nous pourrions nous priver du concours d'excellents pédagogues désireux de venir s'établir chez nous. Au vote, la proposition bourgeoise est écartée.

M. Buhler répète qu'il s'opposera à une nomination par voie d'appel et nous imposera l'examen de concours, quoique n'étant pas partisan de ce moyen de nomination, si nous appelons M. Rosselet. M. Tell Perrin ajoute que la loi donne ce droit à l'inspecteur et que les socialistes n'ont pas donné des raisons suffisantes pour justifier la nomination de M. Rosselet, que la majorité connaît.

C'est faux, lui répond Abel Vaucher, notre proposition n'a rien d'insolite, ainsi que l'a dit M. Perrin. Nous avons signalé les qualités pédagogiques que nous connaissons à M. Rosselet pour nous recommander cette candidature. Il fait encore remarquer à M. Buhler qu'il use du droit que lui accorde la loi uniquement parce que nous n'acceptons pas son candidat et contre la volonté de la majorité de la Commission scolaire.

Nos camarades Jaccard et Hermann Guinand, qui connaissent personnellement M. Rosselet, le premier pour être allé à l'école avec lui, le second pour avoir fait du service militaire avec lui et causé de questions pédagogiques avec le candidat, recommandent M. Rosselet, qui est parfaitement capable et nous donnera satisfaction. Du reste, ajoute Hermann Guinand, un précédent existe, et je vous propose de nommer M. Rosselet par voie d'appel. Ce qui est fait par 22 voix.

Pour le second poste, M. Kohler, proposé par le groupe socialiste et M. Wasserfallen, est appelé par 22 voix également.

## Nomination du Conseil scolaire

Pour donner suite à une déclaration faite il y a un an par les bourgeois de revendiquer la présidence de la Commission scolaire, ceux-ci proposent M. le Dr Georges Meyer. Au nom du groupe socialiste, notre camarade Grandjean déclare que la Commission scolaire est une autorité administrative et non pas législative. En conséquence, les socialistes auxquels la majorité des électeurs ont confié l'administration des affaires communales ne peuvent remettre la direction de l'administration des affaires scolaires entre les mains d'un représentant de la minorité.

Abel Vaucher fait remarquer que la prétention des bourgeois est d'autant plus illégitime qu'ils viennent de se coaliser pour empêcher 10,500 électeurs d'obtenir la moitié de la représentation à laquelle ils avaient droit au Conseil d'Etat, et une représentation proportionnelle dans les commissions du Grand Conseil. Cependant, il ne signale pas ce fait pour engager ses camarades à user de représailles à l'égard des bourgeois, mais

uniquement pour souligner l'illégitimité de leur demande. Si le rôle du président de la Commission scolaire consistait à diriger les débats de cette Commission, nous pourrions accepter votre proposition, mais le président de la Commission scolaire préside en même temps le Conseil scolaire que l'un de vous appelait une autorité scolaire exécutive. Nous ne pouvons donc laisser la minorité exercer la présidence de cette autorité scolaire exécutive. Le Dr Eug. Bourquin répond qu'ils s'en souviendront lorsque le moment sera venu d'appeler un socialiste à la présidence du Grand Conseil, et se réclame du principe de justice pour obtenir la présidence de la Commission scolaire en faveur d'un bourgeois. Comme Carlo Picard fait judicieusement remarquer que les socialistes ont toujours laissé aux minorités la représentation dans les commissions à laquelle la proportionnelle leur donnait droit, M. Elie Bloch répond : Merci beaucoup.

Vous n'avez pas à remercier, ajoute Abel Vaucher, car nous n'avons fait qu'obéir à nos principes proportionnalistes en le faisant. Nous regrettons seulement de ne pouvoir rendre le même compliment à ceux qui refusèrent à 10,500 électeurs la représentation à laquelle ils avaient droit à l'exécutif cantonal. Et vous voudriez maintenant que nous vous laissions encore présider l'exécutif scolaire de notre ville, comme vous l'appeliez, alors que vous y êtes déjà représentés proportionnellement. Si nous nous étions permis de vous faire semblable proposition alors que nous étions minorité, vous auriez refusé et c'eût été votre droit.

W. Fatton rappelle les différents régimes qui se sont succédés, et que jamais les bourgeois n'ont fait preuve de tolérance.

M. Tell Perrin, reconnaissant que le règlement de la Commission scolaire investit son président d'attributions spéciales, fait remarquer que les occupations de notre camarade Hermann Guinand l'empêchent de s'en acquitter complètement. C'est pourquoi il demande à la Commission scolaire de laisser un bourgeois exercer ce contrôle.

Ce n'est donc plus pour vous une question de justice, répond Abel Vaucher, mais de personnalité. Vous ne serez sans doute pas surpris que nous ne partagions pas votre impression quant à la manière dont le président actuel de la Commission scolaire s'acquitte de son mandat. Et puisque vous l'attaquez, c'est pour nous une raison de plus de lui renouveler notre confiance. Vous venez du reste de nous fournir le meilleur motif de vous refuser cette présidence en soulignant l'importance des attributions dont le président de la Commission scolaire est réglementairement investi.

Hermann Guinand ajoute malicieusement que si M. Perrin avait fait la proposition de laisser la présidence de la Commission scolaire à tour de rôle aux différents partis qui y sont représentés, lorsqu'il était président de la Commission scolaire, cette discussion n'aurait pas lieu. M. Perrin répond qu'il ne faisait pas de politique à ce moment-là.

Après cette longue discussion, notre camarade Hermann Guinand est élu président de la Commission scolaire par 21 voix contre 15, qui vont à M. le Dr Meyer. MM. Elie Bloch et Bolle-Michaud sont maintenus dans leurs fonctions de premier et deuxième vice-présidents. Nos camarades Mme Gruet, Albert Schaller et Abel Vaucher, ainsi que MM. Henri Humbert et Dr G. Meyer sont confirmés comme membres du Conseil scolaire.

## Clinique scolaire

Comme la Commission scolaire aurait l'occasion de faire l'acquisition du matériel d'un cabinet dentaire, toute la question des soins dentaires à nos enfants est renvoyée pour examen à une commission composée de nos camarades Jaccard, Carlo Picard, Abel Vaucher et de MM. les Dr Eug. Bourquin et G. Meyer. Cette commission pourra s'adjoindre des spécialistes.

## Prolongation de la durée scolaire

M. Wasserfallen nous signale que jamais encore comme cette année les parents ne sont parvenus à placer leurs enfants. Probablement parce que des patrons préfèrent engager des apprentis qui leur reviennent meilleur marché que des ouvriers qu'on laissera chômer.

## Divers

M. le Dr Meyer, appuyé par les médecins membres de la Commission, demandant que les certificats médicaux ne soient ouverts que par le médecin des écoles. Cette proposition est combattue par Aug. Lalive, qui réclame le maintien du statu quo pour permettre la répression des abus. Il en est ainsi décidé.

Pour des raisons d'économies, M. Tell Perrin demande la nomination d'une commission qui serait chargée d'examiner la possibilité de réaliser des économies au Gymnase. Abel Vaucher s'oppose à ce qu'on charge une commission spéciale de la tâche de la Commission scolaire, car le devoir de contrôle et de surveiller l'administration des écoles incombe à tous les commissaires. C'est aussi l'opinion de Carlo Picard qui ne voit pas la nécessité de nommer une commission spéciale. Quelle que soit votre décision, ajoute le directeur du Gymnase, je vous invite tous à passer plus souvent à la direction pour obtenir tous renseignements utiles et mettre fin à des légendes.

La proposition de M. Perrin est repoussée et la séance est levée à 23 h. 20.

## AMI LECTEUR !

As-tu cherché à faire un nouveau abonné à LA SENTINELLE ? Ne néglige aucune occasion.